PREMIER'S ROUNDTABLE ON

eNB and Innovation

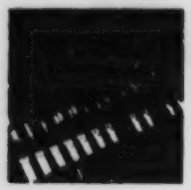

eNB.ca

New Nouveau Brunswick
CANADA

Premier's Roundtable on eNB and Innovation

Interim Report
21 December 2001

Message from the Co-Chairs of the Premier's Roundtable on eNB & Innovation

The eNB Vision-
"New Brunswick will be a global leader in the digital economy of the 21st Century."

This ambitious and challenging vision requires an equally ambitious and challenging strategy - one that builds on New Brunswick's strengths, goes beyond our current limitations, and is not restricted by conventional thinking. The mandate of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation is to provide that strategy, a blueprint to support the province in achieving its eNB Vision.

Developing this comprehensive strategy and initiating the necessary actions will take a year. Achieving the intended results will take several years. The Roundtable intends to involve as many digital visionaries and forward-thinking professionals as possible in developing the strategy, in order to build on the true strength of New Brunswick (its people and its technology-based capabilities).

The first phase of our work, presented in this report, has been to produce a framework for the strategy and to make recommendations on key activities that can be initiated immediately. These recommendations (presented in *Chapter 7: Recommendations*) can be acted upon while we undertake the second phase, finalizing the strategy and plans. We will present our final report in June 2002.

Christian Couturier

Alistair G. MacDonald

Contents

- Message from the Co-Chairs
- Contents
- Background and Approach

- 1.0 eNB and Innovation – The Vision
  - 1.1 Vision Statement - eNB and Innovation
  - 1.2 Vision – A Picture of a Future State
  - 1.3 Infrastructure – The Foundation
- 2.0 Report Structure
  - 2.1 Direction Statements – Guiding the Creative Process
  - 2.2 Leadership Statements – Defining the Leadership Attributes
  - 2.3 Leadership Actions – Defining the Leadership Activities
  - 2.4 Recommendations – Getting Us Underway
- 3.0 eGovernment: Direction Statement, Leadership Statements, Leadership Actions
  - 3.1 Direction Statement
  - 3.2 NB Electronic Service Delivery (ESD) Optimization Initiative
    - 3.2.1 Leadership Statement
    - 3.2.2 Leadership Actions
  - 3.3 NB eDemocracy/Citizen Engagement Initiative
    - 3.3.1 Leadership Statement
    - 3.3.2 Leadership Actions
  - 3.4 NB G2G/G2B Initiative
    - 3.4.1 Leadership Statement
    - 3.4.2 Leadership Actions
  - 3.5 eHealth
    - 3.5.1 Leadership Statement
    - 3.5.2 Leadership Actions
- 4.0 eLearning: Direction Statement, Leadership Statements, Leadership Actions
  - 4.1 Direction Statement
  - 4.2 NB K-12 Initiative
    - 4.2.1 Leadership Statement
    - 4.2.2 Leadership Actions
  - 4.3 NB Technology in Post-Secondary Education Initiative
    - 4.3.1 Leadership Statement
    - 4.3.2 Leadership Actions
  - 4.4 Narrowing the Digital Divide
    - 4.4.1 Leadership Statement
    - 4.4.2 Leadership Actions
  - 4.5 NB eLearning for Business and Government Initiative
    - 4.5.1 Leadership Statement

        - 4.5.2 Leadership Actions
    - 4.6 NB eLearning for Citizens Initiative
        - 4.6.1 Leadership Statement
        - 4.6.2 Leadership Actions
    - 4.7 TeleHealth
        - 4.7.1 Leadership Statement
        - 4.7.2 Leadership Actions
- 5.0 eBusiness: Direction Statement, Leadership Statements, Leadership Actions
    - 5.1 Direction Statement
    - 5.2 NB eBusiness Initiative
        - 5.2.1 Leadership Statement
        - 5.2.2 Leadership Actions
- 6.0 Infrastructure: Direction Statement, Leadership Statements, Leadership Actions
    - 6.1 Direction Statement
    - 6.2 NB Universal Access Initiative
        - 6.2.1 Leadership Statement
        - 6.2.2 Leadership Actions
    - 6.3 NB Regulatory Environment Initiative
        - 6.3.1 Leadership Statement
        - 6.3.2 Leadership Actions
    - 6.4 NB Innovation Model Initiative
        - 6.4.1 Leadership Statement
        - 6.4.2 Leadership Actions
    - 6.5 NB Investment Climate Initiative
        - 6.5.1 Leadership Statement
        - 6.5.2 Leadership Actions
    - 6.6 NB Workforce Initiative
        - 6.6.1 Leadership Statement
        - 6.6.2 Leadership Actions
- 7.0 Recommendations
    - 7.1 eGovernment
    - 7.2 eLearning
    - 7.3 eBusiness
    - 7.4 eInfrastructure

- Appendix A – List of Participants
    - Premier's Roundtable on eNB and Innovation
    - eNB.ca Office
    - Forums
- Appendix B – Forum Results
- Appendix C – eNB Strategy

Background and Approach

Background

In Spring 2001, Premier Bernard Lord established the Premier's Roundtable on eNB and Innovation to ensure a collaborative approach by the public and private sectors, and the academic community to the ongoing development and implementation of the eNB strategy. The purpose of the Premier's Roundtable is to contribute to the development of Action Plans and provide recommendations on how all sectors can work together to change the economy for the benefit of all New Brunswickers.

The Premier's Roundtable responsibilities include:

- Setting an overall long-term strategic direction to achieve the vision of eNB;
- Providing specific directions on the actions required to achieve the goal and objectives of the eNB;
- Providing advice to government on priority issues, potential constraints and possible approaches to achieving the eNB vision, goal and objectives;

Approach

To fulfill its mandate the Roundtable has broken the process into two six-month phases. Initial actions are to begin at the end of the first phase. The final set of actions will begin at the conclusion of phase 2. New Brunswick will attain the eNB vision incrementally over the ensuing years, as a result of the strategy's directions and actions.

Phase 1 – Strategy Framework and Short Term Actions (July, 2001 thru Dec, 2001)

To maximize participation in the first phase, while respecting the demands and time constraints of all those involved, the Roundtable established four subject area forums, based on the three pillars of the vision and the overarching requirement for supportive technology:

- Forum on eGovernment
- Forum on eLearning
- Forum on eBusiness
- Forum on Infrastructure

Each forum, made up of inspired and successful professionals in the specific subject area, focused exclusively on its particular area, examining current strengths, identifying strategic opportunities for the province, looking at major obstacles and articulating key actions required to move towards leadership in that area. Typically, each forum consisted of 12 to 20 professionals, from private, public and academic backgrounds, and from all parts of the province. An initial overview of all the findings of each forum – the ideas, issues, and actions – was presented to the Roundtable members. A working group of the Roundtable assessed, condensed, and shaped the Forum results into a single strategy supporting the overall eNB Vision. Finally, all members of the Roundtable reviewed the resultant interim draft strategy, with its list of immediate short-term actions. The result is this document, the Roundtable's Interim Report.

Phase 2 – Strategy Finalization and Deployment (Jan, 2002 thru June, 2002)

This phase will focus on expanding and finalizing the contents of the Strategy Framework, finalizing recommendations for the full deployment of the strategy, monitoring progress and providing direction on those Short Term Actions approved and acted upon by the province. Phase 2 will conclude with the Roundtable's Final Report.

1.0 eNB and Innovation – The Vision

We live in a society in transition. Through the 300 years of the Industrial Revolution, there has been a steady progression in machinery and technology, as the creations and inventions from one decade were built on in the next. Computer-based technology is part of this evolution. However, the predominance of computers in our lives today and the emergence of the Internet are creating an Information Revolution, challenging almost every aspect of our daily lives – the way we do business, the way we learn, the way we live. Today we are leaving a society formed by the Industrial Revolution and are entering a new society, one being re-shaped in dramatic ways by the Information Revolution.

The Province of New Brunswick's eNB and Innovation vision recognizes the challenges and opportunities arising from the Information Revolution. By understanding these opportunities and potential impacts, we will be able to gain significant benefits for our province, our businesses, our industries, our citizens and our children. That's why this vision is all about leadership and being leaders in the creation and application of technology. Achieving this vision will require imagination, strong political will and commitment, and a robust working relationship among governments, industries, and our educational institutions. It will challenge many of the norms in our society. It will challenge the way we think, the way we live, and will challenge the ways governments; industry and academia fulfill their mandates.

1.1 Vision Statement - eNB and Innovation

"New Brunswick will be a global leader in the digital economy of the 21st Century."

This vision is founded on the three key pillars: eLearning, eBusiness, and eGovernment. Each pillar will enable New Brunswickers to participate and prosper in the 21st century economy and the information revolution.

The eNB and Innovation vision has been the Roundtable's yardstick as we have defined the areas of leadership we need to achieve and the short-term and longer-term actions we must undertake.

1.2 Vision – A Picture of a Future State

A vision is a description of a future state. It is a challenging picture, from which directions can be articulated, and strategies and action plans formulated. Visions tend to be powerful in their portrayal of a desired future state but vague on the details. But clarifying the details is essential for any group to achieve its vision. The Vision of eNB is one of changing the way we do things, and taking a leadership approach to such change. The clarity supporting the eNB and Innovation vision comes from the following:

- **Direction Statements** – defining what type of change is to be pursued;
- **Leadership Statements** – defining the leadership objectives;
- **Action Statements** – defining what must be done to achieve such leadership positioning.

1.3 Infrastructure – The Foundation

The building of any future state requires a solid foundation that supports both current and future needs. The infrastructure necessary to achieve the eNB vision will be defined and built to satisfy specific requirements and in a timeframe supporting the leadership positioning. Specifically, the Infrastructure component of eNB will focus on the infrastructure required to support the three pillars of eNB, and to ensure New Brunswick stays ahead of the demands resulting from the successful deployment of the eNB strategy.

2.0 Report Structure

The eNB Vision is the big picture of what we want for the province. We clarify how to achieve that vision by providing direction statements, leadership statements and leadership actions for each of the pillars and in the area of infrastructure (see Chapters 3 through 6).

2.1 Direction Statements – Guiding the Creative Process

Direction statements are an interpretation of what the vision will achieve. Together, they present a clearer picture of the vision, which is required for strategy and action plan development.

2.2 Leadership Statements – Defining the Leadership Attributes

Leadership statements describe what must be done to achieve the type of change described through the Directional Statements. Defining the leadership statements results in a framework for activities and actions.

2.3 Leadership Actions – Defining the Leadership Activities

Leadership actions define what must be carried out to achieve the leadership positioning.

2.4 Recommendations – Getting Us Underway

The recommendations we present in this interim report (see Chapter 7) are for actions we believe can, and should, be taken immediately. We will present our longer-term recommendations in our final report in June 2002.

3.0 eGovernment:
Direction Statement, Leadership Statements, Leadership Actions

3.1 Direction Statement

- *Changing the way governments fulfill their mandates, in interfacing and doing business with citizens and business, through optimal and efficient use of technology.*

3.2 NB Electronic Service Delivery (ESD) Optimization Initiative

3.2.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in providing government-program services to its citizens electronically. New Brunswick government-program services will be accessible to any eligible citizen, from anywhere, at any time, at an affordable cost.

3.2.2 Leadership Actions

1. Service New Brunswick should draft policy and set targets (validated and implemented by eNB.ca under the direction of the Premier) to effectively encourage all government departments to use a shared, single-window electronic service delivery mechanism (SW/ESD) for all qualified program-related services.

2. Since departments offer many services to citizens – some well suited for electronic delivery, and some not suitable – SNB should establish ESD Qualification Criteria and provide them to all departments in conjunction with implementation of the ESD Policy. These criteria would allow departments to identify those services most suitable for SW/ESD mechanisms.

3. SNB should oversee creation of a business transformation guide to assist departments through the transition from conventional service delivery to advanced, multi-channel service delivery.

4. SNB must make support services for business transformation and ESD available to departments as they move to providing more services through ESD.

5. An aggressive marketing campaign should be created and carried out as an immediate follow-up to the policy implementation. Such a campaign should target all departments, and focus on making them aware of the benefits of ESD and of the support available to them in moving more of their services to ESD.

6. Based on usage to date, SNB should re-validate the current physical connection (or interface) that gives citizens electronic access to services and modify it to ensure greatest ease-of-use. In order to reach as many New Brunswick citizens as possible, this interface must support all channels.

7. A provincial ESD Optimization Initiative owner (person responsible for overseeing the initiative) must be appointed to ensure these actions are carried out, along with

the supporting infrastructure initiatives, within the context of the Roundtable Recommendations.

3.3 NB eDemocracy / Citizen Engagement Initiative

3.3.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in using technology as an effective tool to engage its citizens in active dialogue on government's most fundamental roles: leadership and decision-making on behalf of its citizens.

3.3.2 Leadership Actions

1. The Premier's Roundtable should articulate a definition of "eDemocracy" and "citizen engagement" relevant to New Brunswick and the eNB initiative.

2. The Premier's Roundtable should develop Terms of Reference for the Provincial eDemocracy / Citizen Engagement Initiative, outlining purpose and objectives of the initiative, role of the provincial eDemocracy Owner/Architect , type of deliverables expected, desired timelines.

3. A provincial eDemocracy / Citizen Engagement Initiative Owner must be assigned. Under the direction of SNB, this Owner/ Architect must finalize the Terms of Reference for the initiative, finalize timelines and costs, and obtain necessary approvals and funding in order to launch the initiative.

4. The Owner/Architect, under the direction of SNB, should conduct the Preliminary Architecture Phase for the initiative. This will include assessing current eDemocracy initiatives in NB and external to NB, identifying appropriate eDemocracy / Citizen Engagement opportunities for NB, identifying potential partners / projects for inclusion in the initiative, establishing high-level approach and plan, roles and responsibilities, identifying pilot opportunities, identifying obstacles and issues, developing transition and migration strategies, performing cost/benefit analysis, and making recommendations.

5. SNB should direct an assessment of the feasibility of an eDemocracy / Citizen Engagement Scholarship, to encourage eDemocracy thinking and project work at educational institutions within the province. Project winners would be selected yearly.

6. SNB should get approval for recommendations, acquire proper level of funding and executive commitment, and launch the Pilot Building and Pilot Implementation phase of the initiative.

7. Based on findings of the pilot, SNB should finalise transition plans and the steps required to implement eDemocracy / Citizen Engagement for the province.

3.4 NB G2G/G2B Initiative

3.4.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in the electronic interchange between government and the agencies it conducts business with, for example, other governments (G2G), other government entities, and businesses (G2B),.

3.4.2 Leadership Actions

1. The Premier's Roundtable must develop Terms of Reference for the G2G/G2B Initiative, outlining purpose and objectives of the initiative, role of the provincial G2G/G2B Owner/Architect, type of deliverables expected, desired timelines.

2. A provincial G2G/G2B Initiative Owner must be assigned. This Owner/ Architect, under the direction of SNB, must finalise the Terms of Reference for the initiative, finalise timelines and costs, and obtain necessary approvals and funding in order to launch the initiative.

3. The Owner/Architect, under the direction of SNB, should conduct the Architecture Phase of the initiative. This includes: assessing current G2G/G2B initiatives both inside and outside New Brunswick; assessing Business Web and Hypernet concepts; identifying appropriate G2G/G2B opportunities for the province to pursue, identifying potential partners / projects for inclusion in the initiative; establishing high-level approach and plan, roles, responsibilities, identify pilot opportunities; identifying obstacles and issues; developing transition and migration strategies; performing cost/benefit analysis; making recommendations.

4. SNB should get approval for recommendations, acquire the proper level of funding and executive commitment, and launch the Pilot Building and Pilot Implementation phase of the initiative. Based on findings of the pilot, SNB should finalise plans and the steps required toadvance the government in G2G/G2B area.

3.5 eHealth

3.5.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in the use of technology to support the delivery of healthcare services in rural areas and in making medical and clinical specialists available to all locations, both urban and rural, through electronic means.

3.5.2 Leadership Actions

The Premier's Roundtable will continue to discuss and consider action items for this leadership statement in the New Year.

4.0 eLearning:
Direction Statement, Leadership Statements, Leadership Actions

4.1 Direction Statement

- Changing the way we educate, teach and train New Brunswickers to allow them to be more knowledgeable, more productive, more skilled, more confident, more creative, more entrepreneurial and better informed.

4.2 NB K-12 (Kindergarten to Grade 12) Initiative

4.2.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in the effective use of technology to support education fundamentals, stimulate creativity and entrepreneurial spirit among K-12 students and ensure our youth master the use of technology.

4.2.2 Leadership Actions

1. In recognition of the need to cultivate an eSociety in New Brunswick, starting with our youth, the Premier should establish a K-12 Provincial Task Force to lead an initiative to modernise our K-12 programs. This will include assessing and making key recommendations to improve the integration of eLearning in the classroom, modernising curricula in recognition of the needs of a technology-based society and improving our current infrastructure (both access and knowledge) to allow for these changes to be implemented.

2. The members of the Provincial Task Force will be open-minded, successful, skilled practitioners from both the education field as well as private industry. Their first job will be to develop Terms of Reference to fulfill their mandate. The Chair, appointed by the Premier, will report to the Roundtable.

3. As part of the process, a Best Practices Assessment will be undertaken to build on the success of other jurisdictions outside of Canada that have been recognised for their leadership in modernising their K-12 programs in recognition of the needs of a technology-based society.

4.3 NB Technology in Post-Secondary Education Initiative

4.3.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in the post-secondary education field by incorporating technology-based best practices as a pre-requisite in all disciplines, to ensure our graduates are better prepared for the labour market of tomorrow and our education institutions are better equipped to achieve this reality.

4.3.2 Leadership Actions

1. The Government of New Brunswick should create a Task Force with the mandate to ensure New Brunswick post-secondary institutions become leaders in this new global learning environment. As post-secondary institutions' on-line learning capacity increases in scope and stature, our institutions must become more competitive relative to their on-line learning offerings to ensure their future existence.

2. This Task Force will lead an assessment to establish and promote best practices in on-line education pedagogy, on-line learning curricula, and curricula development, and in professional development among instructors and course developers.

3. The public, private and academic sectors should work together to establish policy and funding programs to encourage post-secondary education institutions to convert some of their degree and diploma programs to an online environment to help competitively position our institutions both domestically and abroad. Collaborative approaches will be encouraged both from a content development and infrastructure perspective.

4. The public, private and academic sectors should work together to identify opportunities to focus marketing efforts for the sale of on-line post-secondary content for the pursuit of domestic and international opportunities.

4.4 Narrowing the Digital Divide

4.4.1 Leadership Statement

New Brunswick will narrow the "digital divide" (urban/rural) by becoming a leader in providing post-secondary degree and diploma programs electronically to anyone, anywhere, anytime.

4.4.2 Leadership Actions

The Premier's Roundtable will continue to discuss and consider action items for this leadership statement in the New Year.

4.5 NB eLearning for Business and Government Initiative

4.5.1 Leadership Statement

New Brunswick businesses and government institutions will become model users of eLearning products and services to educate and train its internal workforce.

4.5.2 Leadership Actions

1. Government must establish policy that results in an appropriate allocation of current training budgets within government departments and agencies to eLearning products and services so that New Brunswick's civil servants become e-learners.

2. Government should establish a new "Virtual Training Centre" as a separate entity of government to serve its learning needs. The Virtual Centre would package, market and host New Brunswick online training content suited for government training needs. The intent would be to develop this content to appeal to export markets, as well. Beyond a strong leadership statement by government in its commitment to eLearning, this would also have significant economic benefits to New Brunswick.

3. Government should develop a new program to encourage businesses in New Brunswick to buy e-learning content. The program would provide funding for the purchase of e-learning content and for increasing awareness of the cost/benefit of using technology as a means to learn.

4. Government will lead an initiative aimed at creating stronger partnership between industry, government and academia to create e-learning business opportunities for New Brunswick.

4.6 NB eLearning for Citizens Initiative

4.6.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in the application of eLearning technologies to improve the economic well being, lifestyle and health of its citizens.

4.6.2 Leadership Actions

1. Government should initiate a government-wide awareness campaign to promote the adoption and use of eLearning technologies to expedite departments' mandates: examples are the hunter education program, ATV operation courses, etc.

2. Government should further develop the concept of learning without barriers to help citizens access quality learning opportunities for work or for pleasure; i.e. language training, literacy and numeracy programs, etc. (this will require coordination with libraries, schools, Community Access Centres etc.).

3. Government must implement standard guidelines for online government courses through TeleEducation.

4.7 TeleHealth

4.7.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in the application of eLearning technologies to support continuing medical and clinical education for healthcare practitioners.

4.7.2 Leadership Actions

The Premier's Roundtable will continue to discuss and consider action items for this leadership statement in the New Year.

5.0 eBusiness:
Direction Statement, Leadership Statements, Leadership Actions

5.1 Direction Statement

- *Changing the way we do business in New Brunswick – doing business better. Becoming a model of how technology is used to make our industries and our businesses more competitive, creating more jobs, creating more wealth and prosperity.*

5.2 NB eBusiness Initiative

5.2.1 Leadership Statement

New Brunswick will be known for having a vibrant eMarketplace that motivates all types of business across all industry sectors to be technology enabled, stimulates innovation for competitive advantage, and stimulates business growth as a result of such competitive advantage.

5.2.2 *Leadership Actions*

1. The province must lead by example and become a model user in eBusiness practices. This must include the immediate establishment of eProcurement processes, with the necessary legal and regulatory framework to support such practices. Electronic procurement must become the default standard for all departments and agencies and pull business into the NB eMarketplace.

2. Government should create an on-line marketplace, initially as its procurement channel but evolving to a broader eProcurement portal where small and medium enterprises (SMEs) can establish presence and a channel into the eMarketplace. Such a site will provide branding support and security desired by both businesses and consumers.

3. Government should create an aggressive "NB On-Line" marketing campaign, directed at the business community. Such a campaign should focus on the benefits of eCommerce in providing competitive advantage to business and also identify support mechanisms available to assist in moving businesses to the electronic marketplace.

4. Government must make support services available to the SME sector to provide necessary information, business case tools, and return on investment (ROI) models to identify opportunities associated with eCommerce. Such services will enable the development of strategies and business plans for the migration to new technologies and help business owners and their financiers understand the return associated with new investments. Support services could include the creation of an eSolutions team comprised of subject matter experts to provide education, information and talent to help business develop and execute their eBusiness strategies. This team could be made available to business on a fee-for-service basis or provided as an incentive for business to move into the electronic marketplace.

5. Government must identify target companies within the province that exemplify their desired end state and build on these success stories to attract new business. Furthermore government must identify and partner with local companies who can enable the eMarketplace and leverage their strengths to promote growth.

6. Government must ensure that education associated with eBusiness begin early and be included in the K-12 curriculum to create better informed and more entrepreneurial graduates.

7. Radical change must occur within traditional financing venues for business to recognise the value of innovation and intellectual property associated with it. This will require greater government involvement in support of industry and academia engaged in R&D and innovation activity and design of funding programs that support this work. Government should undertake an assessment to determine the requirements for innovation, evaluate current channels of financing available and formulate recommendations to close the gap.

8. Business and consumers require affordable access to technology and infrastructure to become electronically enabled. Government should create a Task Force, under the guidance of eNB.ca, to develop government-sponsored programs to encourage required investment.

6.0 Infrastructure:
Direction Statement, Leadership Statements, Leadership Actions

6.1 Direction Statement

- *Building and evolving the infrastructure required to support the three pillars of eNB and to stay ahead of the demands resulting from the successful deployment of eNB*

6.2 NB Universal Access Initiative

6.2.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in making available to all its citizens, secure and affordable access to the Internet.

6.2.2 Leadership Actions

1. eNB.ca should carry out an assessment of the private sector's current and planned deployment of broadband technology in all areas of the province. The assessment must determine the financial viability of establishing access to broadband facilities in communities and access for homes and businesses within those communities.

2. eNB.ca, with the support of Business New Brunswick (BNB), should establish policy that encourages citizens to connect to a broadband network where available or to assist in creating demand where it is not available. Where the cost of deployment makes it unaffordable for citizens, the policy must ensure that such technology is available in a common location with convenient hours of operation.

3. eNB.ca, with the involvement of service providers and the Department of Finance, should establish a "Broaden Your Horizons" incentive program. The aim would be to encourage citizens and businesses to acquire the technology (hardware, software) to connect securely to the Internet through broadband networks or, where broadband is not available, through dial-up service.

4. An extensive joint public/private marketing campaign should be created to extol the virtues (business, health education, etc.) of connecting to the Internet through broadband networks. Such a campaign would help citizens and businesses understand the benefits of the technology, as well as creating demand for it. This campaign could be part of an overall "e" awareness campaign, but care must be taken to assure that there is no confusion between the "cost" to the citizen/business of signing onto a broadband network versus the overall benefits to New Brunswick from "e" ready resources.

6.3 NB Regulatory Environment Initiative

6.3.1 Leadership Statement

New Brunswick will maintain a regulatory environment (policies, regulations & legislation) conducive to the adoption and use of technology at every level.

6.3.2 Leadership Actions

1. Government should establish a Task Force to review the current regulatory environment (departmental and government policy, regulations and legislation) to ensure that they are "e" friendly. The Task Force would require the involvement of all three levels of government. However, to ensure that its work moves forward quickly, its immediate focus should be on the two levels of government within provincial jurisdiction. Discussions with the federal government on its involvement in this initiative should be the responsibility of the Department of Intergovernmental Affairs.

2. Government should appoint an initiative owner on a term basis to spearhead this initiative and be given the authority to provide direction to the Task Force. To ensure a minimum of effort duplication and overlap, the Director of the Red Tape Review Office should be a member of the Task Force. The Task Force should complete its work within a reasonable period of time and make its recommendations for changes to the Deputy Minister for implementation. Changes to legislation should be implemented within 12 months of the recommendations.

3. This project should be implemented as part of the eNB.ca mandate under the direction of the Premier.

6.4 NB Innovation Model Initiative

6.4.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in devising and implementing a successful innovation model focused on our traditional sectors and the future economy that addresses the needs of the university and research communities, as well as the private sector.

6.4.2 Leadership Actions

1. The establishment of a research and innovation environment and its continued fostering is essential if New Brunswick is to improve productivity output. Focus, leadership and co-ordination must be the core of public policy to encourage research and innovation. Government should establish an Office for Research, Innovation and Application attached to the Department of Business New Brunswick and associated with New Brunswick universities Centres and the private sector with a particular focus on "e" innovation, research and application.

2. To ensure that the Office for Research, Innovation and Application is focused on the private sector and opportunities that can be commercialised, a Board of Directors comprised of five individuals should be established. This Board of Directors should be comprised of individuals from the private sector who have a track record of

research, development, innovation and commercialisation. The Board of Directors would act in a manner similar to the board of directors for any major business entity.

3. The Minister of Business New Brunswick must hold the Office for Research, Innovation and Application, through the Board of Directors, strictly accountable by for the achievement of those objectives. To ensure that the "e" focus is maintained, the senior staff executive responsible for eNB.ca should be closely involved in establishing the terms of reference, goals and objectives.

4. The establishment of this office will not, in and of itself, be successful without recognition that innovation requires stable public and private investment in university research. Government must commit public funds to university based research and encourage the private sector to contribute as well. A New Brunswick Research Endowment Fund should be established which provides funds to support university based research. Research supported by the Fund must reflect those areas of the current and future economy that offer greatest value to New Brunswick citizens and lead to innovation which can be commercialised by New Brunswick business.

5. To remove, in part, the financing burden from the provincial government, new and creative ways of financing the New Brunswick Research Endowment Fund must be found. Possible examples include:
   - Changing tax policy (incentives or rebates) to encourage the private sector to:
     - support the Endowment Fund;
     - sponsor specific pieces of research;
     - use or commercialise innovation emanating from university based research.
   - Creating an environment to encourage the venture capital market to support New Brunswick based innovation;
   - Using regional industrial benefits programs (where through the tender process, the successful business organization is required to acquire goods and services for the awarded project from all regions of Canada) to provide seed funds for the Endowment Fund in lieu of, or in addition to, the establishment of specific short-term New Brunswick-based projects or contracts.

6. Under the direction of the Board of Directors, the Office must:
   - establish goals and objectives which are measurable;
   - establish policy supportive of innovation, research and application in New Brunswick. Policy must encourage partnerships, joint ventures, and twinning opportunities between the private, educational and public (Federal, Provincial, Municipal) sectors. The policy must operate ion the principles of competition, excellence and distinctiveness;
   - develop an agenda to assure that knowledge innovation, research and development is channelled and directed so as to continue to build on current strengths and develop those areas where it is anticipated strength will be critical for future economic growth.

7. Innovation will not occur without a substantial investment in technological tools and scientific equipment. Without these facilities New Brunswick will not be able to recruit or retain the scientists, engineers or the financial resources necessary to improve its capacity for innovation. Government should provide, through its capital budget process, the initial resources to acquire the latest technology in scientific equipment

and engineering tools and consider creative financing methods (as described earlier) to establish a technology "evergreen" program.

6.5 NB Investment Climate Initiative

6.5.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in fostering an investment climate that supports eNB initiatives and a culture of innovation.

6.5.2 Leadership Actions

1. Investment in research and development requires a significant commitment on the part of the private sector. To recognize this commitment, government should review tax policy relating to knowledge research and innovation to ensure New Brunswick's approach leads in encouraging such investment and use of productivity improving and innovative techniques. Changes to tax policy must encourage indigenous knowledge firms, as well as those from outside the province, to establish innovation centres in New Brunswick.

2. SMEs often struggle to obtain necessary financing for their innovation activities. The New Brunswick Research Endowment Fund should provide opportunity for SME access to research and innovation funding. Since SME proposals should be subject to the same rigor as university/research facility-based proposals, SME should be partnered with university or research facilities for assistance in the preparation of proposals and guidance and support in research.

3. Government, through its tax policy, should provide incentives to the private sector to invest in the seed and early stage R&D and commercialisation activities of SMEs. Such policy should also be aimed at improving the capacity of SMEs to exploit and develop new information and communications technology.

4. BNB should launch an awareness program to provide business with information on sources of investment for "e" initiatives. It should also complete an awareness campaign follow-up to ensure knowledge firms are taking advantage of the Atlantic Innovation Fund and other support opportunities for innovation activities.

6.6 NB Workforce Initiative

6.6.1 Leadership Statement

New Brunswick will be a leader in responding to the human resource requirements of the new economy.

6.6.2 Leadership Actions

1. The Department of Training and Employment Development should develop and regularly maintain labour force survey mechanisms to give government, educational and industrial sectors the opportunity to quickly understand the current workforce mix as well as the "pipeline" of potential resources in educational institutions.

2. The Department of Training and Employment should lead an initiative aimed at increasing awareness and support of human resource planning and management best practices as a means of resolving issues affecting recruitment and retention.

3. The Department of Training and Employment should coordinate a forum representing government, academia and private industry to develop an IT Human Resource Action Plan as a means to ultimately increase our competitiveness.

7.0 Recommendations

7.1 eGovernment

Electronic Service Delivery

New Brunswick is a leader in the provision of services to citizens. In a recent survey by Malatest & Associates, Service New Brunswick outscored other jurisdictions measured, with a 92% approval rating. Building on this strength, and the involvement of other levels of government, New Brunswick will become a model user of technology in the provision of citizen-centered service.

Recommendations:

1. ***The Province immediately develop a policy that encourages all departments to use a shared, single-window electronic service delivery mechanism for all appropriate services.***

2. ***Service New Brunswick develop a strategy to implement the single-window electronic service delivery initiative and that this strategy be completed by June 1, 2002.***

3. ***The Province review its current citizen interfaces to ensure optimal ease-of-use for citizens and businesses.***

eDemocracy/Citizen Engagement Initiative

The rapidly developing information and communication technologies, the Internet, and the shift towards citizen-centered service provide an opportunity to engage more of our citizens in the governance of New Brunswick. The evolving technology will provide the opportunity to encourage more direct involvement on issues, policy development, the provision of services, and the exchange of information. eDemocracy not only provides opportunity for a wider participation in government, but also opportunity to develop the methods and techniques to meet a growing demand for eGovernment beyond the provision of services.

Recommendations:

1. ***The Premier's Roundtable define "eDemocracy" and "citizen engagement" and prepare terms of reference for related initiative and that this be completed by March 1, 2002.***

2. ***Service New Brunswick be responsible for operationalizing the terms of reference and develop recommendations for the initiative by June 30, 2002.***

3. ***The Province support the eDemocracy initiative by initiating a scholarship to encourage eDemocracy.***

G2G/G2B

The Government of New Brunswick must be a model user of electronic interchange technology. As a model user, it can and will encourage all those it conducts business with, to adopt and use technology.

Recommendations:

1. ***The Premier's Roundtable develop terms of reference for the G2G/G2B Initiative, to be completed by March 1, 2002.***

2. ***Service New Brunswick be responsible for and launch initiatives that could be undertaken under this initiative.***

eHealth

The provision of healthcare is a major concern of all governments. The Government of New Brunswick is committed to creating a single, patient-focused, community-based, integrated health services system for New Brunswickers. Regional Health Authorities are to provide a more integrated healthcare system. The use of electronic technology to support the delivery of healthcare services can play a key role in the provision of health care services particularly in rural areas.

Recommendations:

1. ***The Roundtable will establish a Forum on eHealth to define eHealth and recommend a unified approach.***

7.2 eLearning

Government adoption

The "e" notion is already well entrenched in the Government of New Brunswick's approach to providing services to its employees. The province would only reaffirm its leadership stand by implementing eLearning opportunities for the civil service and by doing so, it will further promote the culture of technology adoption while helping New Brunswick eLearning companies.

Recommendations:

1. ***The Government of New Brunswick review its current training requirements and develop a strategy, to be completed by June 2002, to utilise eLearning products and services so that New Brunswick civil servants become e-learners.***

2. ***Business New Brunswick lead an ongoing initiative aimed at creating stronger partnership between industry, government and academia to create e-learning business opportunities for New Brunswick.***

3. ***The Government of New Brunswick review and develop a strategy to establish a virtual training centre to serve all its training needs. The virtual training centre would build on the Centre for Leadership and Management and would host and support New Brunswick online training content. This review and strategy to be completed by June 2002.***

4. ***The Government of New Brunswick initiate a government-wide awareness campaign to promote the adoption and use of eLearning technologies to expedite departments' mandate.***

Corporate New Brunswick

Until now, businesses in New Brunswick have mostly focused their attention on eBusiness and eCommerce to address productivity and profitability issues and opportunities. It is equally important that they be made aware of the growing eLearning cluster in the province and the role it can play to help them achieve their business objectives.

Recommendation:

1. ***Business New Brunswick, as part of its eBusiness Enabling Initiative, develop a program to encourage businesses in New Brunswick to buy e-learning content. The program would provide both funding for the purchase of e-learning content and for increasing awareness for the cost/benefit of using technology as a means to learn.***

The New Brunswick e-learning Cluster

In recent years, New Brunswick has distinguished itself as a leader in developing a critical mass of e-learning capabilities. Our current offerings include everything from courseware development houses to traditional training and educational institutions that have adopted the use of technology as a means to distribute their learning content. To continue stimulating this growth of our eLearning cluster, support should be given to strengthen capabilities and ensure a stronger market position for New Brunswick

Recommendation

1. ***The Government of New Brunswick, through Business New Brunswick, lead an initiative to establish an eLearning institute in support of New Brunswick's eLearning community, serving both private and public institutions. The institute would provide support in instructional design and instructional psychology research and development, trade promotion and overall positioning to ensure New Brunswick maximizes its growth potential. The institute would be established as a separate entity from government, with its own Board of Directors representative of the e-learning community in New Brunswick. Partnership would be sought with ACOA and NRC.***

K-12

If New Brunswick is to maintain its leadership ranking in the digital world, we must provide our youngest citizens with the best learning opportunities. But they must not only learn skills and acquire knowledge, they must also embrace the notion that learning can take place through many vehicles, which will serve them all their lives.

Recommendations:

1. ***The Premier establish a K-12 Provincial Task Force consisting of educators and representatives from the public, private and academic sectors to assess and make key recommendations to improve integration of eLearning in the classroom, modernising curricula in recognition of the needs of a technology-based society and improving our current infrastructure (both access and knowledge) to allow for these changes to be implemented. The initial recommendation to be reported by June 30, 2002.***

2. ***The Task Force undertake a Best Practices Assessment to build on the success of jurisdictions outside Canada that have been recognised for their leadership in modernising their K-12 programs in recognition of the needs of a technology-based society.***

Life-long learning

In today's society, it is almost impossible for citizens to function outside the realm of life-long learning. We constantly have to update even the most basic skill set – for a new appliance, new automobile, new job. Advancements in technology are mostly responsible for this. As we continue to computerise simple tasks, the technology involved requires ever more advanced knowledge, and this trend will only continue. Also, for many New Brunswickers, online learning may be the only option to obtain the higher education they need to compete and survive in a labour market driven by rapidly changing demands for new knowledge and skills. Because of New Brunswick's already developed eLearning cluster, the province is well positioned to take advantage of this technology to offer its citizens quality learning experiences to meet their aspirations.

Recommendation:

1. ***The Premier's Roundtable on eNB and Innovation continue to investigate and further develop the concept of learning without barriers to help citizens access quality learning opportunities for work or for pleasure.***

Technology in Post-Secondary Education

The pace of global change requires that our educational institutions constantly reinvent themselves to meet the needs not only of the working world but of society in general. To stay ahead of these demands, we must adopt flexible mechanisms to ensure our student population receives the most up-to-date education that will best prepare them for working world.

Recommendations:

1. ***The Government of New Brunswick establish a Task Force to ensure New Brunswick post-secondary institutions become leaders in the new global learning environment. The Task Force will lead an assessment to establish and promote best practices in on-line education pedagogy, on-line learning curricula, and curricula development, and in professional development among instructors and course developers. The Task Force to report by June 30, 2002.***

2. ***The Government of New Brunswick develop policy and funding programs to encourage post-secondary education institutions to convert some of their degree and diploma programs to an online environment. Collaborative approaches will be encouraged both from a content development and infrastructure perspective.***

3. ***Business New Brunswick work with the academic sector to identify opportunities for domestic and international sales of on-line post-secondary content.***

7.3 eBusiness

New Brunswick eBusiness Initiative

Doing business in the digital economy of the 21st century will require New Brunswick firms to adopt and use electronic technologies as part of their normal business practices. The technology is critical to the long-term competitiveness of existing firms and our ability to export to the world. Access to, and understanding of, eBusiness applications will be key to the economic growth of all regions and all sectors of the economy. The Government of New Brunswick must lead by example and become a model eBusiness user.

Recommendations:

1. ***The Province of New Brunswick develop an eProcurement deployment strategy to be completed by March 2002.***

2. ***The Department of Supply and Services begin to implement eProcurement in 2002.***

3. ***The Departments of Supply and Services and Business New Brunswick develop the concept of allowing small and medium enterprises to use the government eMarketplace.***

4. ***Business New Brunswick implement immediately an eBusiness enabling strategy including support services, electronic "tool kit", an aggressive marketing campaign, and the participation of government and private sector partners.***

5. ***The Government of New Brunswick undertake a review of all financing options available to support the eBusiness and innovation initiatives. This review to be coordinated with the review of tax policy recommended under infrastructure.***

7.4 eInfrastructure

Universal Access

Historically, the development of transportation networks has been the key to growth – economic and otherwise. New Brunswick is no exception. The Saint John, Restigouche and Miramichi river systems were the natural transportation systems that allowed communities to grow and thrive inland. The railway system continued to fuel this growth and now our modern highway infrastructure continues to support growth in our traditional and tourist industries. The infrastructure required for continued economic growth however, is the broadband network with affordable access in all parts of the province. Access to this infrastructure will be the key to economic growth in all regions as were the railway and river systems in the past.

Recommendations:

1. ***The Province of New Brunswick develop a broadband network deployment strategy to be completed by June 30, 2002.***

2. ***The broadband network be available on an affordable basis to all communities of the Province by December 31, 2003.***

Regulatory Environment

The regulatory framework within which the "e" world evolves will require a combination of "assurance" regulation that gives consumers and users the confidence that transactions over the Internet, whatever their nature, are safe and secure. It is also essential that the current regulatory framework and future changes to it do not inhibit but, rather, encourage the use of the Internet for the delivery of services or the conduct of business.

Recommendations:

1. ***The Premier's Roundtable on eNB and Innovation continue to investigate and report on methods to improve the level of confidence of persons using the Internet for transactions which must be secure.***

2. ***Government immediately embark upon a review of its regulatory framework in each organization under its direct management (Department, Special Operating Agencies, Crown Corporations, Hospital Corporations and School Boards) to ensure that legislation, regulation and policies do not inhibit the use of the internet for acquiring services or information. This review should be completed and appropriate changes to the regulatory framework completed by June 30, 2003.***

New Brunswick Workforce

The availability of a workforce skilled in the use of technology – from those who work in the various trades to scientists, engineers and software developers – is essential to economic growth and improves economic productivity. Not only must we be successful in meeting today's requirements but also in predicting future skill requirements. The New Brunswick Department of Training and Employment Development has a key involvement in this area.

Recommendations:

1. ***The Department of Training and Employment Development develop and regularly maintain labour force survey mechanisms that will give government, educational and industrial sectors the opportunity to quickly understand the current workforce mix as well as the "pipeline" of potential resources in educational institutions. This process must be in place no later than June 30, 2003.***

2. ***The Department of Training and Employment Development lead, in conjunction with the private and academic communities, initiatives including: human resource planning, retention and recruitment, and support of the development of human resource action plans for the IT Sector to assure a supply of necessary human resources. Action should be taken on this initiative by April 30, 2002 and continue on an on-going basis until it is determined that it is no longer required.***

Innovation Model

Innovation must be one cornerstone of New Brunswick's future. It is the key to economic growth, delivery of services in both public and private sectors. However, innovation does not happen on its own – it requires an environment that fosters, supports and implements new ideas. The Province plays a key role in creating this environment.

Recommendations:

1. ***An Office for Research, Innovation and Application be established, focused on "e" innovation with the support of both Government and the private sector by September 30, 2002.***

2. ***New and creative methods of supporting and financing the Office, including the establishment of a New Brunswick Research Endowment Fund, be implemented. This is an immediate activity of the Office for Research, Innovation and Application.***

3. ***The Province provide, through its Capital Budget Process, the initial resources necessary to allow universities and supported research organizations the ability to acquire the latest technology in scientific equipment and engineering tools and that creative financing methods be considered to establish a***

technology evergreen program. The first infusion of capital funds should occur in the Fall 2002 Capital Budget.

Investment Climate

Innovation requires an appetite for things new, costly, and sometimes not as successful as the innovator would hope. Yet without attempts to innovate, new methods to improve products, services and productivity will not be found. The take-up of eCommerce methods and technology in Canada by small and medium size enterprises (SME) lags significantly behind similar sized firms in the United States. Risk aversion is often the result of disincentives to being creative in embracing and using new technologies or methods. Some of these are financial. Government can play a critical role in reducing the financial disincentives to making creative use of Internet and other technology in business.

Recommendations

1. ***Government undertake a review of tax policy as it relates to knowledge research and innovation and change current tax policy to encourage investment in productivity improving and innovative techniques, including the use of Internet and the establishment of innovation centres. This review requires special attention to SMEs and should be completed in time for changes to implement in the 2003 Operating Budget.***

2. ***A partnership model be developed which provides SMEs with access to universities or research and innovation centres to assist SMEs in the preparation of proposals, the development of the ideas and in their implementation. This model must be developed by the Office for Research, Innovation and Application and be implemented no later than March 30, 2003.***

Appendix A – List of Participants

The Premier's Roundtable on eNB and Innovation

Alistair G. MacDonald, Co-Chair
Senior Vice-President, CGI Group Inc (Atlantic), Fredericton, N.B.

Christian Couturier, Co-Chair
Director, Institute of IT, National Research Council, Fredericton, N.B.

Elaine McKinnon, e-Business Chair
Vice-President, Maritime Region, Xwave
Saint John, N.B.

Annette Comeau, e-Learning Chair
CEO, New Brunswick Training Group Inc., Fredericton, N.B.

Neil Russon, e-Infrastructure Chair
Vice-President, Operations Atlantic, DMR Consulting Inc., Fredericton, N.B.

Dr. John D. McLaughlin, VP Academic,
University of New Brunswick, Fredericton, N.B.

Don Bélanger, Sales Director,
Enseignes Impérial Signs, Edmundston, N.B.

Jean Nadeau, President and CEO
e-Com Inc., Moncton, N.B.

René Legacy, VP Marketing & Sales,
Caisses populaires acadiennes, Caraquet, N.B.

John Van Horne, President
JVH MarketDesign, Campbellton, N.B.

Jacques Paquin, President and CEO,
Inukshuk Internet Inc., Montreal, Que

Brian Baxter, President
Oulton's College, Moncton, N.B.

Yves Gagnon, Doyen par intérim
Faculté des études supérieures. et de la recherche, Université de Moncton, Moncton, N.-B.

Phil Lambert, Senior VP - Emerging Business
LearnStream Inc., Fredericton, N.B.

Donald Whitty, President and CEO
Mosaic Technologies Corporation, Miramichi, N.B.

Don Moors, Partner, Partner, Management Consulting Services
PricewaterhouseCoopers LLP, Saint John, N.B.

The eNB.ca Office

Jacques Dubé, Deputy Minister
Cecil Freeman, Assistant Deputy Minister
Marc-Alain Mallet, Director
Mona Kennedy, Logistics Coordinator

Appendix A – List of Participants (cont'd)

Forums

Under the auspices of the Premier's Roundtable on eNB and Innovation, the eNB.ca Office conducted Forums to widen the information gathering process. This was accomplished to assist the work of the Roundtable and to include more stakeholders.

The following is a list of the participants by Forum:

e-Learning
Sept.21st, 2001

Annette Comeau, NBTG Inc., Chair
Cecil Freeman, eNB.ca; Marc-Alain Mallet, eNB.ca; Marcel Lavoie, Dept. of Education (French); Debbie Good, Dept. of Education (English); Dr. John McLaughlin, Lansbridge University; Noreen Lobban, NBCC-Miramichi; Doug Stephen, CertifyOnline; Michael Lavigne, Crescent Studios; Anne Higgins, Dept. of Extension – UNB; Rory McGreal, TeleEducation NB; Bev Bramble, Learnstream; Don Lyon, Engage Interactive; Ken Anderson, SmartForce; Joanne Roy, UdeM – eLearning; Jacques Paynter (facilitator), AMEC.

e-Government
Sept. 24th, 2001

Cecil Freeman, eNB.ca, Chair
Lori MacMullen, DSS; Mary Ogilvie, SNB; Chris MacPherson, City of Fredericton; Martin Ferguson, CGI/SNB; Ed LeBlanc, UNISYS; Rick Andrews, IBM; Kelly O'Brien, INNOVATIA; Paul Gour, Microsoft; John Warner, EDS; Jacques Paynter (facilitator), AMEC.

e-Business
Oct. 2nd, 2001

Elaine McKinnon, Xwave, Chair
Cecil Freeman, eNB.ca; Brad Mitchell, CanSupply.com; John Warner, EDS; Linda Bulmer, DMR; Dave Grebenc, NBTel; Shelley Rinehart, UNBSJ; Mike McIntosh, Dept. of Business New Brunswick; Chris Frenette, IThink Interactive; Dwight Wilson, NB Power; Jean-Pierre Morneault, Enseignes Imperial Signs; Jacques Paynter (facilitator), AMEC.

e-Infrastructure
Oct. 3rd, 2001

Neil Russon, DMR, Chair
Cecil Freeman, eNB.ca; Conrad Melanson, eHub; Murray Simard, DRAMIS; Gilles Volpé, NBTel; Maurice Gallant, City of Fredericton; Greg Sprague, UNB; Danny Keizer, Dept. of Supply & Services; Gary Wood, Connect NB Branché; Don Fitzgerald, Brun*Net*; Mohamed El-Bayoumi, MPHEC; Gils Bourgoin, Group Telecom; Jacques Paynter (facilitator), AMEC.

APPENDIX B – Forum Results

1. eGovernment
2. eLearning
3. eBusiness
4. eInfrastructure

The following table provides a summary of actions discussed at the 4 forums. These actions addressed the issues and constraints challenging the successful implementation of the eNB Strategy. These actions have been grouped by subject matter to bring similar recommendations together.

These statements have been used to develop Actions flowing from the Leadership Statements in the report. The final column – forum X-ref. – refers to similar recommendations listed from the Forum Proceedings.

The following abbreviations have been used:

ESD	- Electronic Service Delivery
GNB	- Government of New Brunswick
SNB	- Service New Brunswick
DSS	- Department of Supply & Services
BNB	- Business New Brunswick
GOL	- Government on Line
eDem	- Electronic Democracy
G2G	- Government to Government
G2B	- Government to Business
SMEs	- Small and Medium Sized Enterprises
ACOA	- Atlantic Canada Opportunities Agency

		Actions Required	Type of Action(s) required	Deliverable	Formulate Recommendation Now	Forum X-Ref
1	ESD	Requires government departments to be motivated to offer their service offerings electronically, at least cost, independent of departmental boundaries;	1. Develop recommendation on type of government policy that will achieve this	Policy Targets Transformation Guide	X	13, 15, 96, 101
1.1	ESD	Establish necessary leadership and governance structure to drive migration:				
1.11	ESD	Identify champions to promote change				
1.12	ESD	Appoint a leader focused on e-government to establish strategy and execute.				
1.13	ESD	Benchmark social and economic impact of eNB.ca.				
1.14	ESD	Ensure a consistent approach across all departments				
1.15	ESD	GNB as a model user of its own services and capabilities				
1.16	ESD	Create a government e-marketplace				
1.2	ESD	Build on and leverage SNB				
2	ESD	Requires easy and affordable access to these electronic services, from anywhere, and at any time;	2. Undertake a study to determine target demand, type of access vehicles available, preferred access mechanisms, projected cost, strategies on making costs affordable	Create Universal Access Terms Of Reference	X	
3	ESD	Requires providing maximum ease of use to those wanting to acquire services on-line;	3. Ensure SNB's mandate deals with this - survey of current interface with recommendations to SNB			
3.1	ESD	Develop digital branding program in government for common presentation and look and feel.				46
3.2	ESD	One portal with centralized management and content control				123
4	ESD	Requires convincing users and potential users that their data and transactions are secure and confidential	4. Information security study and recommendations within the context of eNB and universal access	Create Terms of Reference	X	3, 4, 5, 7, 8, 99, 103, 104
4.1	ESD	Assess the legal and regulatory impacts of GOL and develop the necessary plan to address changes required to establish the necessary legislative and regulatory framework.				
4.2	ESD	Identify/develop/acquire/ required legal subject matter experts to support eNB initiatives				
4.3	ESD	Appoint a privacy officer				
4.4	ESD	Clarify role of DSS Net Security Officer				
5	ESD	Requires continued evolution of New Brunswick's ESD mechanisms to satisfy the above and to retain its leadership position	5. Ensure SNB's mandate deals with this – survey of current interface with recommendations to SNB – ensure mandate supports eDemocracy	Vision Revisit		10, 11, 12

		Actions Required	Type of Action(s) required	Deliverable	Formulate Recommendation Now	Forum X-Ref
			opportunities			
5.1	ESD	Use GOL as the catalyst for development of business clusters that support ESD				16,17,18,19,20,21,22,25,75,76,77,95,98
5.2	ESD	Leverage the scale of government to facilitate partnerships				
6	eDem	Requires a clear definition of the scope and nature of electronic dialogues with citizens	6. Launch strategic study to explore eDemocracy boundaries, potential applications to NB, potential benefits, challenges, transition strategies, costs.	Create eDemocracy Terms of Reference	X	
7	eDem	Requires motivating citizens to be active participants in electronic dialogues;	7. Launch strategic study to explore eDemocracy boundaries, potential applications to NB, potential benefits, challenges, transition strategies, costs.	Create eDemocracy Terms of Reference	X	
7.1	eDem	Drive citizen participation as part of the government portal strategy				
8	eDem	Requires research and development funds;	8. Define Terms of Reference for eDemocracy study, approach, timeline, costs, and make recommendation on funding and government role.	Create eDemocracy Terms of Reference	X	
9	eDem	Requires government commitment to exploring the boundaries and potential benefits of electronic dialogue	9. Define Terms of Reference for eDemocracy study, approach, timeline, costs, and make recommendation on funding and government role.	Create eDemocracy Terms of Reference	X	
10	G2G	Requires government interchange architecture to define where technology can be best applied to improve ways and means of doing business with the above;	10. Develop a G2G, G2B Architecture, prioritize target benefits and investments, define approaches, transition strategies, estimate costs and prepare recommendations.	Create G2G/G2B Architecture Terms of Reference	X	
10.1	G2G	Develop and implement a GNB knowledge management system				
11	G2G	Requires motivating other governments, other businesses, other government entities to be partners in doing such business electronically;	11. Develop a G2G, G2B Architecture, prioritize target benefits and investments, define approaches, transition strategies, estimate costs and prepare recommendations	Create G2G/G2B Architecture Terms of Reference	X	49

		Actions Required	Type of Action(s) required	Deliverable	Formulate Recommendation Now	Forum X-Ref
11.1	G2G	Implement a comprehensive e-procurement process and drive suppliers on-line				
11.2	G2G	Identify the entry path for business and other governments to work with NB				
11.3	G2G	Establish incubators for business focused on eGovernment lines of service				83
12	G2G	Requires providing a secure and stable interchange;	12. Information security study and recommendations within the context of eNB and universal access	Create Universal Access Security Study Terms of Reference	X	97
12.1	G2G	Drive the use of authentication services for eGovernment services and for all users within government				
13	G2G	Requires cost effective interchange medium.	13. Undertake a study to determine target demand, type of access vehicles available, preferred access mechanisms, projected cost, strategies on making costs affordable	Create Universal Access Study Terms of Reference	X	
14	eNB	Requires an extensive awareness campaign	14. Develop an Education and Awareness campaign for eNB	Plan		121,122
14.1	eNB	NB On-line campaign				
14.2	eNB	Build on existing external promotion activity (BNB)				
14.3	eNB	Who are local firms and what are their capabilities?				
14.4	eNB	Discover and celebrate success stories				63
14.5	eNB	Fostering life-long learning and using e-learning as a tool				
14.6	eNB	Capabilities of e-learning to enhance sustained employability				
14.7	k-12	Develop and deliver an e-business curriculum at the public school level				
15	k-12	Requires an assessment of what a modern technology based society requires from an effective K-12 program;	15. Define current situation, define today's requirements of technology based society in terms of modern day k-12 graduates, Create a k-12 Best Practice Task Force, conduct Best Practice study, create k-12 model, identify transition strategies, create cost and benefit analysis, prepare recommendations	Create K-12 Task Force Terms of Reference	X	33, 80
15.1	k-12	Requirements for communication and literacy skills must be assessed and addressed				

		Actions Required	Type of Action(s) required	Deliverable	Formulate Recommendation Now	Forum X-Ref
16	k-12	Requires assessment of best practice k-12 curriculums and revising our K-12 programs to suit the needs of a technology based society	16. Define current situation, define today's requirements of technology based society in terms of modern day k-12 graduates, Create a k-12 Best Practice Task Force, conduct Best Practice study, create k-12 model, identify transition strategies, create cost and benefit analysis, prepare recommendations	Create K-12 Terms of Reference	X	
17	k-12	Requires training and educating our teacher population on how to use technology, and how to use technology as an education tool; ensure they are committed adopters and users.	17. Define current situation, define today's requirements of technology based society in terms of modern day k-12 graduates, Create a k-12 Best Practice Task Force, conduct Best Practice study, create k-12 model, identify transition strategies, create cost and benefit analysis, prepare recommendations	Create K-12 Terms of Reference	X	25
18	k-12	Requires a transition strategy on how to move from a traditional K-12 program to a technology enhanced K-12 program	18. Define current situation, define today's requirements of technology based society in terms of modern day k-12 graduates, Create a k-12 Best Practice Task Force, conduct Best Practice study, create k-12 model, identify transition strategies, create cost and benefit analysis, prepare recommendations	Create K-12 Terms of Reference	X	40
19	post	Requires motivating degree and diploma granting institutions to offer such programs on-line	19. Create task force on NB Technology in Post-Secondary Education to study, access and prepare recommendations	Create Task Force Terms of Reference		
19.1	post	Facilitate the transferability of credits and qualifications between jurisdictions				
20	post	Requires motivating degree and diploma granting institutions to develop the content supporting the on-line programs	20. Define as part of Task Force on Post Secondary			31
21	post	Requires providing for an electronic education interchange which is both affordable and assessable	21. Undertake a study to determine access mechanism	Create Universal Access Study Terms of Reference	X	29, 44
22	Training	Requires access to meaningful content to support corporate training	22. Undertake Assessment	Study Terms of Reference		
23	Training	Requires motivating business and governments to be model users of eLearning approaches vs. traditional approaches	23. Develop recommendations on means and methods.	policy		26, 27, 48

		Actions Required	Type of Action(s) required	Deliverable	Formulate Recommendation Now	Forum X-Ref
23.1	Training	Elevate the importance of personal development by implementing tangible rewards, incentives, tax benefits, credit banking, training passports				32
23.2	Training	GNB as a model user – conduct training needs analysis and address gaps with on-line learning ; require departments to spend a minimum % of training budgets through electronic learning channels				103
23.3	Training	Develop industry and institutional collaborations to promote partnering				
23.4	Training	Leverage the scale of the existing e-learning business cluster; focus the sum total of specialists within firms				
23.5	Training	Leverage NB's current competitive advantage - labor rates, trained/bilingual workforce, advanced infrastructure...etc				54
24	Training	Requires providing for an electronic education interchange which is both affordable and assessable	24. Undertake study to determine means and methods available	Create Universal Access Study Terms of Reference	X	
25	eLearning	Requires definition of the opportunities for eLearning tools in satisfying the above;	25. Undertake Assessment	Study		
25.1	eLearning	Use the Internet to share teaching resources and establish virtual specialists in NB				
26	eLearning	Requires definition of quick-hit, high benefit areas where eLearning tools can be applied	26. Catalogue Tools Available	Study		
27	eLearning	Requires a strategy on how to move towards the above.	27. Develop Recommendations on Strategy to maximize impact of current efforts	Policy Strategy		30, 53, 54
27.1	eLearning	Inventory, understand, promote, coordinate, and leverage the activities / mandates of existing groups (BNB, TeleEducation, NB Training Group Inc., Connect NB Branché, eLearning in Department of Education, NB Distance Education Network Inc., etc.).				51
27.2	eLearning	Establish an eLearning industry association that is value and business-development driven, focused on external marketing, and capitalizes on identified opportunities. Initiated – SmartForce agreed to take the lead, define the mandate and move forward with a "NB eLearning Association				37
27.3	eLearning	Build on and leverage existing activities - e-commerce centre, NRC-IIT, TeleCampus; etc)				
27.4	eLearning	Support and leverage the actions of the Human Resources IT Committee				

		Actions Required	Type of Action(s) required	Deliverable	Formulate Recommendation Now	Forum X-Ref
28	eBus	Requires a strategy that motivates traditional business to be both users of technology, and innovators of how technology is used to support and grow their businesses.	28. Requires an eBusiness Enabling Strategy	Policy, Program		55, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 70, 71, 74, 78, 82, 86, 107
28.1	eBus	Leverage resident resources - eCommerce centre, Community Access centres,NBTel				
28.2	eBus	Implement a roving e-Business expert group to bring solutions and information to small business on a fee-for-service basis				
28.3	eBus	Facilitate business plan development and understanding of impact on ROI				
28.4	eBus	eG#24 Establish incubators for business focused on eGovernment lines of service				
28.5	eBus	eL#35 Facilitate the organization, and intensify the frequency of networking / interaction opportunities – cybersocials, workshops, chat rooms, forums – throughout the Province				
29	eBus	Requires access to affordable hardware, software and education	29. Access Availability of Hardware and Software in N.B.	Create Universal Access Study Terms of Reference		56, 66, 69
29.1	eBus	Channel funding to rural areas where it is needed				112
30	eBus	Requires access to the eMarketplace that is both affordable and available to all types and all sizes of companies.	30. eProcurement Program Development	Create Universal Access Study Terms of Reference Strategy Program		72, 73
30.1	eBus	Turn-key solutions required for small firms or establish access to off-site technology and solutions				
31	Access/use	Requires strategic deployment of broadband connectivity available on demand at an affordable cost	31. Undertake Study to review options, cost and made recommendations.	Create Universal Access Study Terms of Reference	X	81, 89, 91, 106, 109, 110, 117, 118
32	access/use	Requires making the acquisition of hardware and software affordable	32. Access Options	Create Universal Access Study Terms of Reference	X	87, 102, 112, 113, 115, 116, 119
33	access/use	Requires secure access to the Internet	33. Access Options Under Broadband Strategy.	Create Universal Access Security Study Terms of Reference	X	108, 120, 124
34	access/use	Requires changes to the current regulatory environment	34. See # 4			3, 4, 5, 6, 7, 8

		Actions Required	Type of Action(s) required	Deliverable	Formulate Recommendation Now	For im X-Ref
35	access/use	Requires greater jurisdictional integration of the three levels of government's regulatory process	35. See # 4			105, 126, 127, 128, 130, 131
36	eBus	Requires accurate and responsive labor force survey mechanisms	36. See # 23			92, 94, 124, 132, 134, 135
36.1	eBus	Hire New Brunswickers first				
37	eBus	Requires cutting-edge and progressive post-secondary learning institutions	37. Define Action	Policy		133
38	eBus	Requires recognizing that innovation requires effective stable public investment in university research, in addition to funding from other sectors.	38. Analysis of all Potential Options	Policy		
39	eBus	Requires promotion of existing and future opportunities in New Brunswick	39..			45, 50, 93
40	eBus	Requires fostering an optimal policy environment that creates a favorable research and R&D tax incentive regime	40. Undertake Analysis of Current Situation	Policy Terms of Reference		85
41	eBus	Requires operating on the important innovation policy principles of competition, excellence and distinctiveness.	41. Define and Access			
42	eBus	Use GOL as a catalyst for development of business cluster	42. Undertake Assessment of Possibilities	Policy Terms of Reference		
42.1	eBus	Government and business to establish a joint agenda and principles for collaboration				
42.2	eBus	Establish incubators for businesses focused on providing e-GOV service capabilities				
42.3	eBus	Use GNB as initial client and then exploit export opportunities				
43	eBus	Requires an awareness of the various sources of investment	43. See # 14			84
44	eBus	Requires focused incentives for consumers to increase connectivity and do business electronically	44. Establish programs to encourage greater use.	Policy Program		102
44	eBus	Requires a greater participation of government in support of industry and academia for R&D and innovation activities	Develop Innovation/ R&D Program	Policy		
44.1	eBus	Research the incubator concept for innovative development and implement if feasible				
45	eBus	Requires an increase of financing venues for SMEs	45. Access financing options and make recommendations.	Terms of Reference		
45.1	eBus	Changes directed at banks to value and finance Intellectual Property				

		Actions Required	Type of Action(s) required	Deliverable	Formulate Recommendation Now	Forum X-Ref
45.2	eBus	Leverage and complement federal initiatives such as AIF and ACOA but create flexibility so SME'S can take advantage				
45.3	eBus	Develop incentives to promote NB labor investment funds and encourage venture capitalists to invest locally.				
		Following items from the Forum's Action list:				
46		eL#41 Use value comparisons for wage negotiations (purchasing power, taxes, socioeconomic benefits, quality of life).	Access and Compile			
47		eL#43 Education institutions should develop programs that spin off industries	Strategic Direction	Policy		
48		EL#100 Establish quantitative targets (e.g., Ontario on-line by 2003, Federal on-line by 2004).	48. Access and recommend	Policy		
49		eL#114 Develop and implement mechanisms for major carriers to coalesce on a common future direction	49. See Universal Access Items.			111
50		eL#123 (123) Develop quality content that: attracts more users, is easy to-understand, and relates directly to the user and their community.	50. Undertake assessment of available content and methods to expand.	Policy Terms of Reference		
51		eL#125 Synchronize partnership efforts to share in, and pursue major opportunities.	51. Access	Policy		

APPENDIX C – The eNB Strategy

Vision
New Brunswick will be a global leader in the digital economy of the 21st Century.

Goal
eNB will create greater opportunity for all New Brunswickers to participate and prosper in the 21st century economy and the information revolution by harnessing together the resources of the public, private and academic sectors.

Objectives
1. To develop and implement a co-ordinated action plan by the public and private sectors and the academic community to maximize the benefits of the new economy to New Brunswick.
2. To maximize the wealth and employment creation opportunities to New Brunswick.
3. To maximize the quality and efficiency of the delivery of public services.
4. To maximize benefits offered by on-line learning in the education system.

Essential Elements
- Premier's Roundtable on eNB and Innovation
- eNB Co-ordination Office
- eNB Action Plan

TABLE RONDE DU PREMIER MINISTRE SUR

eNB et l'innovation

eNB.ca

New Nouveau
Brunswick
CANADA

Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation

Rapport provisoire
21 décembre 2001

Message des coprésidents de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation

La vision eNB :
«Le Nouveau-Brunswick est en voie de devenir un leader mondial dans l'économie numérique du XXI^{e} siècle.»

Cette vision ambitieuse et stimulante demande une stratégie tout aussi ambitieuse et stimulante, qui s'appuie sur les forces du Nouveau-Brunswick, dépasse nos limites actuelles et ne se restreint pas aux idées traditionnelles. La Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation a pour mandat d'élaborer une telle stratégie, un plan d'action qui soutiendra la province dans la réalisation de la vision eNB.

Il faudra un an pour élaborer et mettre en œuvre cette stratégie exhaustive et plusieurs années pour obtenir les résultats escomptés. La Table ronde souhaite qu'un maximum de visionnaires et d'avant-gardistes du numérique participent à l'élaboration de sa stratégie, afin de tirer profit des forces véritables du Nouveau-Brunswick : son capital humain et ses capacités technologiques.

La première phase de notre travail, présentée dans ce rapport, consistait à établir les principes de base de la stratégie et à formuler des recommandations importantes (voir *Chapitre 7 : Recommandations*) qui pourraient être appliquées durant la deuxième phase du projet, avec le parachèvement de la stratégie et des plans d'action. Le rapport final sera présenté en juin 2002.

Christian Couturier

Alistair G. MacDonald

Table des matières

- Message des coprésidents de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation
- Table des matières
- Historique et approche

- 1.0 Vision eNB et innovation
  - 1.1 Énoncé de la vision eNB et innovation
  - 1.2 Vision – Portrait d'un état à atteindre
  - 1.3 Bases de l'infrastructure

- 2.0 Structure du rapport
  - 2.1 Énoncés d'orientation – Guider le processus créatif
  - 2.2 Énoncés de leadership – Définir les attributs du leadership
  - 2.3 Mesures de leadership – Définir les activités de leadership
  - 2.4 Recommandations – Se mettre en route

- 3.0 Services gouvernementaux électroniques : Énoncés d'orientation et de leadership; mesures de leadership
  - 3.1 Énoncé d'orientation
  - 3.2 Initiative d'optimisation de la prestation des services électroniques (PSE) au Nouveau-Brunswick
    - 3.2.1 Énoncé de leadership
    - 3.2.2 Mesures de leadership
  - 3.3 Initiative d'e-démocratie/participation des citoyens du Nouveau-Brunswick
    - 3.3.1 Énoncé de leadership
    - 3.3.2 Mesures de leadership
  - 3.4 Initiative GàG/GàE au Nouveau-Brunswick
    - 3.4.1 Énoncé de leadership
    - 3.4.2 Mesures de leadership
  - 3.5 e-santé
    - 3.5.1 Énoncé de leadership
    - 3.5.2 Mesures de leadership

- 4.0 Apprentissage électronique (e-apprentissage) : Énoncés d'orientation et de leadership; mesures de leadership
  - 4.1 Énoncé d'orientation
  - 4.2 Initiative M-12 (maternelle à 12e année) au Nouveau-Brunswick
    - 4.2.1 Énoncé de leadership
    - 4.2.2 Mesures de leadership
  - 4.3 La technologie au service de l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick
    - 4.3.1 Énoncé de leadership
    - 4.3.2 Mesures de leadership
  - 4.4 Réduire l'écart numérique
    - 4.4.1 Énoncé de leadership
    - 4.4.2 Mesures de leadership
  - 4.5 Initiative d'e-apprentissage pour les entreprises et le gouvernement du Nouveau-Brunswick
    - 4.5.1 Énoncé de leadership
    - 4.5.2 Mesures de leadership
  - 4.6 Initiative d'e-apprentissage pour les citoyens du Nouveau-Brunswick
    - 4.6.1 Énoncé de leadership
    - 4.6.2 Mesures de leadership
  - 4.7 Télé-santé
    - 4.7.1 Énoncé de leadership
    - 4.7.2 Mesures de leadership

- 5.0 Commerce électronique : Énoncés d'orientation et de leadership; mesures de leadership
  - 5.1 Énoncé d'orientation
  - 5.2 Initiative e-commerce du Nouveau-Brunswick
    - 5.2.1 Énoncé de leadership
    - 5.2.2 Mesures de leadership

- 6.0 Infrastructure : Énoncés d'orientation et de leadership; mesures de leadership
  - 6.1 Énoncé d'orientation
  - 6.2 Accès universel au Nouveau-Brunswick

- 6.2.1 Énoncé de leadership
- 6.2.2 Mesures de leadership
- 6.3 Initiative liée au contexte législatif du Nouveau-Brunswick
  - 6.3.1 Énoncé de leadership
  - 6.3.2 Mesures de leadership
- 6.4 Modèle d'innovation au Nouveau-Brunswick
  - 6.4.1 Énoncé de leadership
  - 6.4.2 Mesures de leadership
- 6.5 Climat d'investissement au Nouveau-Brunswick
  - 6.5.1 Énoncé de leadership
  - 6.5.2 Mesures de leadership
- 6.6 Main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick
  - 6.6.1 Énoncé de leadership
  - 6.6.2 Mesures de leadership

- 7.0 Recommandations
  - 7.1 e-gouvernement
  - 7.2 e-apprentissage
  - 7.3 e-commerce
  - 7.4 e-infrastructure

Annexe A – Liste des participants
- Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation
- Bureau de eNB.ca
- Forums

Annexe B – Résultats des forums

Annexe C – Stratégie eNB

Historique et approche

Historique

Au printemps 2001, le premier ministre Bernard Lord a mis sur pied la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation afin d'assurer la collaboration des secteurs public, privé et universitaire dans l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie eNB. La Table ronde vise à établir des plans d'action et à formuler des recommandations sur la façon dont les différents secteurs pourront faire prospérer l'économie au profit de tous les Néo-Brunswickois.

Responsabilités de la Table ronde :

- Établir une orientation stratégique générale et à long terme pour réaliser la vision eNB;
- Donner des directives précises concernant les mesures à prendre pour réaliser le but et les objectifs de la stratégie eNB;
- Conseiller le gouvernement sur les priorités, les contraintes potentielles et les approches valables pour accomplir la vision, le but et les objectifs fixés.

Approche

Afin de remplir son mandat, la Table ronde a divisé le processus en deux phases de six mois. Les premières mesures seront prises à la fin de la première phase, les autres débuteront dès l'achèvement de la deuxième phase. Le Nouveau-Brunswick réalisera graduellement la vision eNB, au cours des prochaines années, selon l'orientation et les mesures dictées par la stratégie.

Phase 1 – Principes de base de la stratégie et mesures à court terme (juill. à déc. 2001)

Pour maximiser la participation, sans négliger les exigences et les contraintes de temps des participants, la Table ronde a organisé quatre forums sur des sujets différents, basés sur les trois piliers de la vision eNB et la nécessité absolue d'une technologie de soutien :

- Forum sur les services gouvernementaux en ligne (e-gouvernement)
- Forum sur l'apprentissage en ligne (e-apprentissage)
- Forum sur le commerce électronique (e-commerce)
- Forum sur l'infrastructure électronique (e-infrastructure)

Composé de 12 à 20 experts du domaine issus des secteurs privé, public et universitaire de la province, chaque forum s'en tenait au thème. L'exercice consistait à cerner les forces actuelles, les occasions stratégiques pour la province et les obstacles majeurs à surmonter et à établir les mesures à prendre afin de devenir un leader du domaine. Par la suite, les membres de la Table ronde ont eu droit à une vue d'ensemble préliminaire des résultats de chacun des forums (idées, questions et mesures). Un groupe de travail a évalué et condensé les résultats afin d'établir une stratégie pour réaliser la vision eNB. Finalement, tous les membres de la Table ronde ont pris connaissance de la version préliminaire de cette stratégie et de la liste des mesures d'action à court terme. Le présent document, le Rapport provisoire de la Table ronde, en découle.

Phase 2 – Parachèvement et mise en application de la stratégie (janv. à juin 2002)

Cette phase portera sur l'expansion et la mise au point du contenu de base de la stratégie, la finalisation des recommandations pour la pleine mise en œuvre de la stratégie, l'évaluation des progrès et l'orientation de la trajectoire des mesures à court terme approuvées et prises par le gouvernement. La phase 2 se terminera par la remise du rapport final de la Table ronde.

1.0 Vision eNB et innovation

Notre société est en transition. Trois cents ans de révolution industrielle ont apporté des progrès mécaniques et technologiques constants, les créations et les inventions d'une décennie étant réalisées dans la suivante. La technologie informatisée fait partie de cette évolution. Cependant, l'importance de l'informatique dans nos vies et l'avènement d'Internet ont engendré une révolution électronique qui remet en cause pratiquement tous les aspects du quotidien (affaires, éducation, mode de vie). La société façonnée par l'ère industrielle s'éteint pour faire sa place à une autre, modelée celle-ci par la révolution électronique.

La vision du projet néo-brunswickois eNB et innovation reconnaît les possibilités et les défis créés par la révolution électronique. La compréhension de ces possibilités et de leurs répercussions éventuelles nous permettra d'en tirer des profits importants pour le gouvernement, les entreprises, les industries, les concitoyens et les enfants de la province. Notre vision porte donc sur le leadership : nous devons être le chef de file de la création et de la mise en œuvre d'outils technologiques. Pour ce faire, il faut de l'imagination, une volonté et un engagement politique à toute épreuve, de même qu'une relation de travail durable entre les gouvernements, les industries et les établissements d'enseignement. Bien des normes de la société seront mises à l'épreuve. Notre façon de penser et de vivre sera également remise en question, tout comme la façon dont les gouvernements, l'industrie et les universités remplissent leur mandat.

1.1 Énoncé de la vision eNB et innovation

«Le Nouveau-Brunswick est en voie de devenir un leader mondial dans l'économie numérique du XXI^{e} siècle.»

Cette vision repose sur trois piliers : l'apprentissage électronique (apprentissage en ligne ou cyberapprentissage), le commerce électronique (cybercommerce) et les services gouvernementaux en ligne (e-gouvernement ou cybergouvernement). Chaque pilier permettra aux Néo-Brunswickois de participer à l'économie du XXI^{e} siècle et à la Révolution électronique afin d'y prospérer.

La vision eNB et innovation a permis à la Table ronde de définir les domaines à maîtriser ainsi que les mesures à prendre à court et à long terme.

1.2 Vision – Portrait d'un état à atteindre

Une vision est une description d'un état à atteindre. C'est un portrait stimulant, à partir duquel des orientations, des stratégies et des plans d'action peuvent être déterminés. Les visions sont généralement claires quant à l'état visé, mais floues quant aux détails de sa réalisation. Il est donc essentiel de les clarifier. La vision eNB consiste donc à changer notre façon de faire et à prendre les choses en main pour gérer ce changement. Les énoncés suivants permettent de clarifier la vision eNB et innovation :

- **Énoncés d'orientation** – définition des changements nécessaires;
- **Énoncés de leadership** – définition des objectifs de leadership;
- **Énoncés des mesures** – définition des mesures à prendre pour assurer le leadership.

1.3 Bases de l'infrastructure

Tout état à atteindre doit reposer sur des bases solides qui répondent aux besoins présents et futurs. L'infrastructure nécessaire pour réaliser la vision eNB sera définie et conçue afin de répondre à des exigences précises et dans des délais correspondant aux objectifs de leadership. L'infrastructure mise en place permettra de soutenir les trois piliers de la stratégie eNB et d'assurer que le Nouveau-Brunswick réponde aux demandes découlant de la réussite de l'implantation de la stratégie eNB.

2.0 Structure du rapport

La vision eNB constitue la vue d'ensemble de nos objectifs pour la province. Plus loin, nous éclaircissons cette vision au moyen d'énoncés d'orientation et de leadership ainsi que de mesures de leadership pour chacun des piliers et des secteurs d'infrastructure (voir les chapitres 3 à 6).

2.1 Énoncés d'orientation – Guider le processus créatif

Les énoncés d'orientation sont une interprétation des résultats de la vision. Ensemble, ils dressent un portrait plus précis de la vision, ce qui permet d'élaborer la stratégie et les plans d'action.

2.2 Énoncés de leadership – Définir les attributs du leadership

Les énoncés de leadership décrivent ce qui doit être fait pour parvenir aux changements prévus dans les énoncés d'orientation. Ils servent de cadre aux mesures à prendre.

2.3 Mesures de leadership – Définir les activités de leadership

Les mesures de leadership définissent ce qui doit être fait afin de prendre le leadership.

2.4 Recommandations – Passer à l'action

Les recommandations présentées dans ce rapport provisoire (voir le chapitre 7) concernent des mesures qui, à notre avis, peuvent et doivent être prises immédiatement. Nous présenterons des recommandations à long terme dans le rapport définitif de juin 2002.

3.0 Services gouvernementaux électroniques
Énoncés d'orientation et de leadership; mesures de leadership

3.1 Énoncé d'orientation

- *Changer la façon dont les gouvernements remplissent leurs mandats en interagissant avec les citoyens et les entreprises par l'utilisation optimale et efficace de la technologie.*

3.2 Initiative d'optimisation de la prestation des services électroniques (PSE) au Nouveau-Brunswick

3.2.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick sera le leader des services gouvernementaux en ligne offerts aux citoyens. Ces services seront accessibles à tous ceux qui y sont admissibles, à peu de frais, quels que soient le lieu et le moment.

3.2.2 Mesures de leadership

1. Services Nouveau-Brunswick (SNB) devrait rédiger une politique et se fixer des objectifs (validés et mis en application par eNB.ca, sous la direction du premier ministre) afin d'inciter tous les ministères à utiliser conjointement un guichet unique de PSE (GU/PSE) pour tous les services gouvernementaux pertinents.

2. Puisque les ministères offrent de nombreux services aux citoyens, certains services se prêtant mieux à la PSE que d'autres, SNB devrait établir des critères d'admissibilité de PSE et les communiquer à tous les ministères parallèlement à l'application de la politique de PSE. Ces critères leur permettraient d'identifier les services les plus adaptés au concept de GU/PSE.

3. SNB devrait diriger la création d'un guide de transformation afin d'aider les ministères durant la période de transition entre la prestation de services traditionnelle et la prestation de services à voies multiples.

4. SNB devrait prévoir des services de soutien à la transformation et à la PSE pour les ministères au fur et à mesure que le volume de services électroniques augmentera.

5. Une campagne de marketing dynamique devrait être élaborée et lancée immédiatement après l'application de la politique. Cette campagne permettrait de sensibiliser tous les ministères aux avantages de la PSE et au soutien qui leur est offert afin d'offrir davantage de services électroniques.

6. Si l'on se fie à l'usage actuel, SNB devrait valider de nouveau la connexion physique actuelle (ou interface) donnant aux citoyens l'accès aux services et la modifier pour la rendre encore plus conviviale. Afin de rejoindre un nombre maximal de Néo-Brunswickois, cette interface doit pouvoir être le plus accessible possible.

7. Dans le contexte des recommandations de la Table ronde, il faut nommer un responsable provincial de l'initiative d'optimisation de la PSE (chargé de superviser l'initiative) afin de s'assurer que les mesures sont prises, tout comme les mesures connexes concernant l'infrastructure.

3.3 Initiative d'e-démocratie/participation des citoyens du Nouveau-Brunswick

3.3.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick sera le leader dans l'utilisation des outils technologiques efficaces permettant d'inciter les citoyens à participer activement au dialogue sur les tâches fondamentales du gouvernement : leadership et prise de décisions au nom des citoyens.

3.3.2 Mesures de leadership

1. La Table ronde devrait définir les expressions «e-démocratie» et «participation des citoyens» selon les besoins du Nouveau-Brunswick et de l'initiative eNB.

2. La Table ronde devrait établir un cadre de référence pour l'initiative d'e-démocratie/participation des citoyens qui précise les objectifs et le but de l'initiative, le rôle du responsable/architecte provincial du projet e-démocratie, le type de résultats attendus et les délais souhaités.

3. Il faudrait nommer un responsable provincial du projet e-démocratie/participation des citoyens. Sous la direction de SNB, ce responsable/architecte définirait le cadre de référence de cette initiative, les délais et les dépenses, et obtiendrait les approbations et le financement nécessaires au lancement de l'initiative.

4. Le responsable/architecte, sous la direction de SNB, devrait mener la phase préliminaire d'élaboration du projet. Celle-ci comprend l'évaluation des initiatives d'e-démocratie actuelles menées au Nouveau-Brunswick et ailleurs, l'identification des occasions d'e-démocratie/participation des citoyens pour le Nouveau-Brunswick, des partenaires et des projets éventuels à inclure dans l'initiative, l'élaboration d'une approche et d'un plan d'action évolués, la définition des tâches et des responsabilités, l'identification des occasions de projets pilotes, des obstacles et des problèmes, la création de stratégies de transition et de migration, la réalisation de l'analyse coûts-avantages et la formulation de recommandations.

5. SNB devrait évaluer la faisabilité d'une bourse e-démocratie/participation des citoyens afin de favoriser la réflexion et les projets sur l'e-démocratie dans les établissements d'enseignement de la province. Des gagnants seraient choisis chaque année.

6. SNB devrait faire approuver ses recommandations et obtenir le financement et le personnel nécessaires afin d'amorcer les phases pilotes d'élaboration et de mise en œuvre de l'initiative.

7. Selon les résultats du projet pilote, SNB devrait finaliser ses plans de transition et les étapes nécessaires à la mise en œuvre du projet e-démocratie/participation des citoyens dans la province.

3.4 Initiative GàG/GàE au Nouveau-Brunswick

3.4.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick sera un leader des échanges électroniques entre le gouvernement et les organismes avec lesquels il fait affaires, notamment d'autres gouvernements (GàG), d'autres entités gouvernementales et des entreprises (GàE).

3.4.2 Mesures de leadership

1. La Table ronde doit définir un cadre de référence pour l'initiative GàG/GàE qui fixe les objectifs et le but de l'initiative, le rôle du responsable/architecte provincial du projet, le type de résultats attendus et les délais souhaités.

2. Il faudra nommer un responsable/architecte provincial de l'initiative GàG/GàE. Sous la direction de SNB, celui-ci devra définir le cadre de référence de l'initiative, les délais et les dépenses, et obtenir les approbations et le financement nécessaires au lancement de l'initiative.

3. Le responsable/architecte, sous la direction de SNB, devrait mener la phase d'élaboration de l'initiative. Celle-ci comprend l'évaluation des initiatives GàG/GàE actuelles au Nouveau-Brunswick et ailleurs, l'étude des concepts de site d'affaires et d'hyperréseau, l'identification des occasions de GàG/GàE pour le Nouveau-Brunswick, des partenaires et des projets éventuels à inclure dans l'initiative, l'élaboration d'une approche et d'un plan évolués, la définition des tâches et des responsabilités, l'identification des occasions de projets pilotes, des obstacles et des problèmes, l'élaboration de stratégies de transition et de migration, la réalisation de l'analyse coûts-avantages et la formulation de recommandations.

4. SNB devrait faire approuver ses recommandations et obtenir le financement et le personnel nécessaires afin d'amorcer les phases pilotes de construction et d'implantation de l'initiative. Selon les résultats du projet pilote, SNB parachèverait ses plans et les étapes nécessaires pour mener le gouvernement dans la voie du GàG/GàE.

3.5 e-santé

3.5.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick sera un leader de l'utilisation d'outils technologiques permettant d'offrir des services de santé en milieu rural et de rendre les médecins et cliniciens accessibles aux habitants des milieux urbains et ruraux par voie électronique.

3.5.2 Mesures de leadership

La Table ronde continuera d'étudier les mesures à prendre quant à cet énoncé de leadership au courant de l'année.

4.0 Apprentissage électronique (e-apprentissage)
Énoncés d'orientation et de leadership; mesures de leadership

4.1 Énoncé d'orientation

- Changer notre façon d'éduquer et de former les Néo-Brunswickois afin qu'ils soient mieux informés et plus qualifiés, productifs, compétents, confiants, créatifs et dynamiques.

4.2 Initiative M-12 (maternelle à 12e année) au Nouveau-Brunswick

4.2.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick sera un leader de l'usage efficace de la technologie pour soutenir les bases de l'éducation, stimuler la créativité et l'esprit d'entreprise des étudiants M-12 et s'assurer qu'ils maîtrisent la technologie.

4.2.2 Mesures de leadership

1. Étant donné le besoin de cultiver une e-société au Nouveau-Brunswick, par le biais des jeunes, le premier ministre devra établir un groupe de travail M-12 provincial afin de moderniser les programmes M-12 actuels. Après évaluation, le groupe devra faire des recommandations pour améliorer l'intégration de l'apprentissage électronique dans les écoles, moderniser les cours en fonction des besoins d'une société technologique et améliorer l'infrastructure actuelle (accès et connaissances) afin de pouvoir apporter les changements nécessaires.

2. Les membres du groupe de travail provincial, issus du secteur privé comme de l'enseignement, devront être ouverts d'esprit, qualifiés et compétents. Leur première tâche sera d'établir le cadre de référence de leur mandat. Le président, nommé par le premier ministre, soumettra ses rapports à la Table ronde.

3. Dans le cadre de ce processus, on évaluera les meilleurs modèles utilisés à l'étranger afin de tirer parti de l'expérience de groupes qui ont réussi à moderniser leurs programmes M-12 en fonction des besoins d'une société technologique.

4.3 La technologie au service de l'enseignement postsecondaire au Nouveau-Brunswick

4.3.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick sera un leader de l'enseignement postsecondaire en incorporant systématiquement les meilleurs modèles technologiques à suivre dans toutes les disciplines, afin de s'assurer que les diplômés sont mieux préparés pour le marché du travail de demain et que nos établissements sont mieux équipés pour les aider dans ce sens.

4.3.2 Mesures de leadership

1. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devra créer un groupe de travail dont le mandat sera de s'assurer que les établissements postsecondaires deviennent des chefs de file de l'apprentissage en ligne. Au fur et à mesure que la capacité d'apprentissage en ligne des établissements s'optimisera, ces derniers augmenteront leur compétitivité dans ce domaine afin d'assurer leur avenir.

2. Après évaluation, ce groupe de travail établira et favorisera des pratiques exemplaires de pédagogie en ligne, de cursus d'enseignement virtuel et d'élaboration de ces cursus ainsi que de formation professionnelle pour les enseignants et les conseillers pédagogiques.

3. Les secteurs public, privé et universitaire devraient établir, de concert, une politique et des programmes de financement pour inciter les établissements postsecondaires à mettre en ligne certains de leurs programmes afin de rester compétitifs au pays et ailleurs. Les collaborations seront encouragées tant pour la création du contenu que pour l'infrastructure.

4. Les secteurs public, privé et universitaire devraient unir leurs efforts afin d'identifier les occasions de promotion des cours universitaires en ligne tant locales qu'internationales.

4.4 Réduire l'écart numérique

4.4.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick réduira «l'écart numérique» (entre les milieux urbain et rural) en devenant un leader des programmes postsecondaires en ligne offerts à tous, quels que soient l'endroit ou le moment.

4.4.2 Mesures de leadership

La Table ronde continuera d'étudier les mesures à prendre quant à cet énoncé de leadership au courant de l'année.

4.5 Initiative d'e-apprentissage pour les entreprises et le gouvernement du Nouveau-Brunswick

4.5.1 Énoncé de leadership

Les entreprises et les institutions gouvernementales néo-brunswickoises seront des utilisateurs modèles des produits et services d'e-apprentissage pour la formation de leurs employés.

4.5.2 Mesures de leadership

1. Le gouvernement doit établir une politique pour que la part des produits et services d'e-apprentissage dans les budgets de formation actuels des ministères et organismes gouvernementaux permette aux fonctionnaires de recevoir une formation en ligne.

2. Le gouvernement devrait créer un «centre de formation virtuelle» qui, en tant qu'entité distincte, répondra à ses besoins de formation. Ce centre verrait à l'élaboration, à la promotion et à la diffusion du contenu de la formation en ligne répondant aux exigences du gouvernement. Ce contenu pourrait éventuellement être exporté. Au-delà de l'engagement profond que cela représente envers l'apprentissage en ligne, les retombées économiques pourraient être intéressantes pour le Nouveau-Brunswick.

3. Le gouvernement devrait mettre sur pied un programme afin d'inciter les entreprises de la province à acheter du contenu d'e-apprentissage. Ce programme permettrait de financer l'achat de contenu d'e-apprentissage et les efforts de sensibilisation sur la rentabilité de l'apprentissage en ligne.

4. Le gouvernement dirigera une initiative visant à renforcer le partenariat entre l'industrie, le gouvernement et les universités afin de créer des occasions d'affaires d'e-apprentissage pour le Nouveau-Brunswick.

4.6 Initiative d'e-apprentissage pour les citoyens du Nouveau-Brunswick

4.6.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick sera un leader dans l'application de technologies d'e-apprentissage afin d'améliorer la prospérité économique, la vie et la santé de ses citoyens.

4.6.2 Mesures de leadership

1. Le gouvernement devrait élaborer une campagne de sensibilisation pangouvernementale afin de promouvoir l'adoption et l'utilisation de technologies d'e-apprentissage permettant d'accélérer les mandats des ministères (formation à la chasse, cours de conduite de VTT, etc.).

2. Le gouvernement devrait développer davantage le concept d'apprentissage universel afin que les citoyens puissent profiter de cours de qualité pour le travail ou le plaisir (apprendre une langue ou à écrire, à lire ou à compter, etc.). (Une certaine coordination sera nécessaire avec les bibliothèques, les écoles, les centres communautaires, etc.)

3. Le gouvernement se doit d'appliquer des lignes directrices normalisées pour ses cours en ligne diffusés par le biais de la Télé-Éducation.

4.7 Télé-santé

4.7.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick sera un leader de l'application de technologies d'e-apprentissage pour la formation médicale et clinique continue des professionnels de la santé.

4.7.2 Mesures de leadership

La Table ronde continuera d'étudier les mesures à prendre quant à cet énoncé de leadership au courant de l'année.

5.0 Commerce électronique

Énoncés d'orientation et de leadership; mesures de leadership

5.1 Énoncé d'orientation

- *Changer et améliorer nos pratiques d'affaires au Nouveau-Brunswick. Servir de modèle quant à notre utilisation de la technologie pour rendre nos industries et nos entreprises plus compétitives, créer plus d'emplois et favoriser la richesse et la prospérité.*

5.2 Initiative d'e-commerce du Nouveau-Brunswick

5.2.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick sera reconnu pour son cybermarché dynamique, qui poussera toutes les entreprises des différents secteurs industriels à se doter d'outils technologiques et favorisera l'innovation pour maximiser la compétitivité et, par voie de conséquence, la croissance.

5.2.2 *Mesures de leadership*

1. La province doit montrer l'exemple en devenant un modèle d'utilisation du commerce électronique. Il faut donc établir immédiatement un processus d'approvisionnement en ligne et se doter des cadres juridique et légal nécessaires. L'approvisionnement électronique doit devenir la norme pour tous les ministères et les agences et inciter les entreprises à participer au cybermarché néo-brunswickois.

2. Le gouvernement créera un marché en ligne qui servira d'abord à son propre approvisionnement, puis qui deviendra graduellement un portail à partir duquel les petites et moyennes entreprises (PME) pourront se faire connaître et qui servira de lien avec le cybermarché. Un tel site permettra de véhiculer une image de marque en toute sécurité, ce que recherchent les entreprises et les consommateurs.

3. Le gouvernement mettra sur pied une campagne de marketing dynamique sur le «Nouveau-Brunswick en ligne» s'adressant aux entreprises. Cette campagne insistera sur les avantages du commerce électronique en fait de compétitivité et sur le soutien offert aux entreprises pour le transfert de leurs activités sur le cybermarché.

4. Le gouvernement offrira des services de soutien aux PME (renseignements, études de cas, modèles de RCI) afin qu'elles puissent identifier les occasions liées au cybercommerce. Ces services favoriseront l'élaboration de stratégies et de plans d'affaires pour l'adoption de nouvelles technologies et aideront les chefs d'entreprises et leurs bailleurs de fonds à mieux comprendre les rendements liés aux nouveaux investissements. Les services de soutien pourront être offerts par une équipe CyberSolutions composée d'experts de différents domaines. Cette équipe mettra à la disposition des entreprises formation, information et expertise pour les aider à élaborer et à implanter leurs stratégies de commerce électronique. Cette équipe pourra offrir ses services moyennant certains frais ou pourra être utilisée comme mesure incitative pour pousser les entreprises à se lancer sur le cybermarché.

5. Le gouvernement identifiera les entreprises de la province qui sont un bon exemple du but visé et pourra utiliser leur cas pour attirer de nouvelles entreprises. De plus, il s'associera aux entreprises locales qui peuvent contribuer au cybermarché et s'appuyer sur leurs forces pour favoriser la croissance.

6. Le gouvernement s'assurera que la formation liée au cybercommerce commence rapidement et qu'elle est intégrée au programme M-12, afin que nos diplômés soient mieux informés et aient davantage l'esprit d'entreprise.

7. Les sources de financement traditionnelles seront modifiées radicalement pour que les entreprises reconnaissent l'importance de l'innovation et de la propriété intellectuelle qui y est associée. Le gouvernement soutiendra donc plus activement les industries et les universités orientées vers la R-D et l'innovation par la création de programmes de financement à leur intention. Le gouvernement évaluera les besoins d'innovation et les sources de financement actuelles afin d'émettre des recommandations pour supprimer tout écart.

8. Pour que les entreprises et les consommateurs fassent usage du commerce électronique, il faut que l'accès à la technologie et aux infrastructures soient abordable. Le gouvernement devrait créer un groupe de travail, chapeauté par eNB.ca, qui mettrait sur pied des programmes parrainés par le gouvernement afin d'encourager les investissements.

6.0 Infrastructure :
Énoncés d'orientation et de leadership; mesures de leadership

6.1 Énoncé d'orientation

- *Construire et améliorer l'infrastructure nécessaire pour soutenir les trois piliers de la stratégie eNB et pour répondre à la demande découlant de la réussite du déploiement eNB*

6.2 Accès universel au Nouveau-Brunswick

6.2.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick offrira à tous ses citoyens un accès internet sécuritaire et abordable.

6.2.2 Mesures de leadership

1. eNB.ca devrait évaluer les déploiements actuels et projetés de technologie à large bande dans le secteur privé de toute la province. L'évaluation déterminerait la viabilité financière de l'accès à des infrastructures à large bande dans les communautés, à partir des foyers et des entreprises.

2. eNB.ca, avec l'aide d'Entreprises Nouveau-Brunswick (ENB), devrait établir une politique incitant les citoyens à se connecter à un réseau à large bande, lorsqu'il est possible de le faire, ou à en faire la demande, dans le cas contraire. Lorsque les coûts de déploiement sont trop élevés, la politique prévoirait un accès à partir d'un lieu commun, ouvert à des heures convenables.

3. eNB.ca, avec la participation de fournisseurs de services et du ministère des Finances, devrait créer un programme pour «Élargir les horizons» dont le but sera d'encourager les citoyens et les entreprises à se doter de la technologie (matériel et logiciels) nécessaire pour se connecter de façon sécuritaire à Internet, par le biais d'un réseau à large bande, si un tel réseau existe, ou par un réseau commuté.

4. Une vaste campagne de marketing menée par les secteurs public et privé serait élaborée pour vanter les mérites (pour les entreprises, la santé, l'éducation, etc.) d'une connexion internet par le biais d'un réseau à large bande. Une telle campagne montrerait aux citoyens et aux entreprises les avantages de la technologie et permettrait de créer une demande. La campagne s'insérerait dans le cadre d'une campagne générale de sensibilisation sur l'électronique (e-sensibilisation). Il faudrait toutefois s'assurer qu'il n'y ait pas de confusion entre le «coût» d'un accès à un réseau à large bande pour les citoyens et les entreprises, et les avantages que représentent pour le Nouveau-Brunswick des ressources adaptées au cyberélectronique.

6.3 Initiative liée au contexte législatif du Nouveau-Brunswick

6.3.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick élaborera des politiques, des règlements et des lois qui contribueront à l'adoption et à l'utilisation générale de la technologie.

6.3.2 Mesures de leadership

1. Le gouvernement devrait créer un groupe de travail afin de s'assurer que les politiques, les règlements et les lois des ministères et des gouvernements sont compatibles avec l'environnement électronique. Ce groupe de travail serait composé de membres des trois paliers de gouvernement. Cependant, pour accélérer le processus, il devra d'abord se concentrer sur les deux paliers de gouvernement de la province. C'est le ministère des Affaires intergouvernementales qui discuterait avec le gouvernement fédéral de sa participation au projet.

2. Le gouvernement devrait nommer un responsable qui aurait le mandat ponctuel de gérer le projet et qui serait habilité à diriger le groupe de travail. Pour éviter les répétitions et les chevauchements, le directeur de la Réduction des formalités administratives devra faire partie du groupe. Le groupe accomplirait sa tâche dans des délais raisonnables et devrait faire ses recommandations au sous-ministre, qui les mettrait en œuvre. Les changements seraient apportés dans les 12 mois suivant les recommandations.

3. Ce projet relèverait du mandat d'eNB.ca, sous la direction du premier ministre.

6.4 Modèle d'innovation au Nouveau-Brunswick

6.4.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick sera un leader de la création et de la mise en œuvre d'un modèle d'innovation efficace centré sur les secteurs traditionnels et la nouvelle économie, afin de répondre aux besoins du milieu de la recherche et des universités ainsi que du secteur privé.

6.4.2 Mesures de leadership

1. La mise en place d'un milieu où la recherche et l'innovation sont continuellement favorisées est essentielle pour le Nouveau-Brunswick si l'on veut optimiser la production. La concentration, le leadership et la coordination doivent être les éléments de base de la politique gouvernementale sur la recherche et l'innovation. Le gouvernement devra créer un Bureau de la recherche, de l'innovation et de la mise en œuvre, qui se concentrera sur l'aspect électronique de ces domaines. Ce bureau dépendra d'Entreprises Nouveau-Brunswick et sera associé aux universités et au secteur privé de la province.

2. Afin de s'assurer que le Bureau de la recherche, de l'innovation et de la mise en œuvre soit orienté vers le secteur privé et les occasions de commercialisation, il faudra créer un conseil d'administration composé de cinq membres du secteur privé, experts en recherche, développement, innovation et commercialisation. Ce conseil d'administration agira de la même façon qu'un conseil d'administration normal.

3. Le ministre d'Entreprises Nouveau-Brunswick devra, par le biais du conseil d'administration, tenir le Bureau de la recherche, de l'innovation et de la mise en œuvre responsable de l'atteinte de ces objectifs. Afin de s'assurer que le Bureau ne s'écarte pas de l'aspect électronique, un cadre supérieur de eNB.ca devra participer activement à l'établissement du cadre de référence du projet, de ses buts et de ses objectifs.

4. La création de ce Bureau ne pourra réussir que si l'on reconnaît que l'innovation dépend d'un financement public et privé constant dans la recherche universitaire. Le gouvernement doit réserver des fonds publics à la recherche et inciter le secteur privé à faire de même. Un fonds de recherche du Nouveau-Brunswick serait créé pour appuyer la recherche menée dans les universités. La recherche bénéficiant de l'appui du Fonds portera sur les secteurs de l'économie, actuelle et à venir, qui profitent le plus aux Néo-Brunswickois et qui favorisent des innovations pouvant être commercialisées par nos entreprises.

5. Pour soulager dans une certaine mesure le fardeau financier du gouvernement, il faudra trouver des méthodes novatrices de financement du Fonds de recherche du Nouveau-Brunswick, par exemple :
   - changer la politique fiscale (mesures incitatives ou remises) pour pousser le secteur privé à :
     - soutenir le Fonds de recherche,
     - commanditer des portions précises de la recherche,
     - utiliser ou commercialiser les innovations issues de la recherche universitaire;
   - créer un milieu qui inciterait le marché du capital de risque à soutenir l'innovation néo-brunswickoise;

- utiliser des programmes de retombées industrielles régionaux (où le soumissionnaire choisi doit acquérir les produits et services nécessaires au projet dans toutes les régions du Canada) pour constituer un capital de départ pour le Fonds de recherche à la place, ou en plus, de l'élaboration de projets ou de contrats à court terme au Nouveau-Brunswick.

6. Sous la direction du conseil d'administration, le Bureau doit :
   - fixer des buts et des objectifs mesurables;
   - établir une politique soutenant l'innovation, la recherche et la mise en œuvre au Nouveau-Brunswick – elle favorisera le partenariat, la coentreprise et le jumelage entre les secteurs privé, universitaire et public (fédéral, provincial et municipal) et se basera sur des principes de compétitivité, d'excellence et de distinction;
   - élaborer un programme permettant de s'assurer que l'innovation, la recherche-développement des connaissances sont canalisés de façon à continuer de développer nos forces actuelles et les secteurs qui sont susceptibles de jouer un rôle crucial dans notre croissance économique.

7. L'innovation ne se fait pas sans un investissement substantiel dans les outils technologiques et l'équipement scientifique. Ces éléments sont essentiels si l'on veut recruter des scientifiques et des ingénieurs ou obtenir les ressources financières nécessaires à l'amélioration de notre capacité d'innovation. Le gouvernement devra fournir, au sein de son budget d'équipement, les fonds initiaux pour acquérir des outils scientifiques et d'ingénierie de pointe et chercher des méthodes de financement créatives (voir plus haut) afin d'établir un programme technologique mis à jour périodiquement.

6.5 Climat d'investissement au Nouveau-Brunswick

6.5.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick favorisera un climat d'investissement qui soutiendra les initiatives eNB et une culture de l'innovation.

6.5.2 Mesures de leadership

1. L'investissement dans la recherche et le développement exige un engagement ferme de la part du secteur privé. Pour reconnaître cet engagement, le gouvernement devra revoir sa politique fiscale quant à la recherche et à l'innovation. Il pourra ainsi favoriser l'apport de fonds privés et l'utilisation de techniques novatrices d'optimisation de la productivité. Les changements apportés à la politique fiscale doivent inciter les entreprises locales et nationales axées sur le savoir à établir des centres d'innovation au Nouveau-Brunswick.

2. Les PME se battent souvent pour obtenir les fonds nécessaires à leurs activités d'innovation. Le Fonds de recherche du Nouveau-Brunswick devra pouvoir les aider dans ce sens. Les demandes des PME seront étudiées avec la même rigueur que celles des universités et des centres de recherche. Ces derniers guideront donc les PME dans la rédaction de leurs demandes et dans le cadre de leur recherche.

3. Le gouvernement, par sa politique fiscale, proposera des mesures pour inciter le secteur privé à investir dans la phase initiale de R-D et de commercialisation des PME. Cette politique visera également l'optimisation de la capacité des PME à utiliser et à créer une nouvelle technologie d'information et des communications.

4. ENB lancera une campagne de sensibilisation afin d'informer les entreprises sur les sources de financement pour les initiatives électroniques. Le ministère fera également un suivi pour s'assurer que les entreprises axées sur le savoir profitent effectivement du Fonds d'innovation de l'Atlantique et des autres sources de soutien.

6.6 Main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick

6.6.1 Énoncé de leadership

Le Nouveau-Brunswick sera un leader en matière en dotation de ressources humaines dans la nouvelle économie.

6.6.2 Mesures de leadership

1. Le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi devrait créer et entretenir régulièrement des mécanismes d'étude de la main-d'œuvre afin de permettre aux secteurs privé, public et universitaire de mieux comprendre sa composition ainsi que les ressources potentielles issues des établissements d'enseignement.

2. Le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi devrait mener une campagne de sensibilisation sur les modèles de pratique en matière de planification et de gestion des ressources humaines pour aider à régler les problèmes de recrutement et de perte d'effectif.

3. Le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi devrait coordonner la tenue d'un forum, auquel participeront les secteurs privé, public et universitaire, afin d'élaborer un plan d'action pour les ressources humaines en technologies de l'information dans le but ultime d'accroître notre compétitivité.

7.0 Recommandations

7.1 e-gouvernement

Prestation de services électroniques

Le Nouveau-Brunswick est un leader de la prestation de services aux citoyens. Selon un sondage de Malatest & Associates, SNB a la meilleure cote de confiance (92 %) par rapport aux autres administrations publiques mesurées. S'appuyant sur cette force et sur la participation des autres paliers de gouvernement, le Nouveau-Brunswick deviendra un utilisateur modèle de la technologie pour la prestation de services aux citoyens.

Recommandations :

1. ***Que le gouvernement provincial adopte immédiatement une politique pour inciter les ministères à utiliser conjointement un guichet unique de prestation de services électroniques pour tous les services pertinents.***

2. ***SNB doit élaborer une stratégie afin de mettre en pratique l'initiative de prestation de services électroniques à guichet unique; cette stratégie devra être terminée d'ici le 1er juin 2002.***

3. ***Le gouvernement provincial doit revoir ses interfaces actuelles avec les citoyens et les entreprises afin d'optimiser leur convivialité.***

Initiative d'e-démocratie/participation des citoyens

Les technologies de l'information et des communications, en rapide évolution, Internet et le glissement vers des services orientés vers les citoyens permettent d'accroître le degré de participation des citoyens à la gestion du Nouveau-Brunswick. Grâce à l'évolution de la technologie, la population pourra participer de façon plus directe à certaines questions, à l'élaboration des politiques, à la prestation des services et à l'échange d'information. L'e-démocratie accroît non seulement leur participation au gouvernement, mais elle permet également de mettre sur pied des méthodes et des techniques pour répondre à la demande sans cesse croissante d'un gouvernement en ligne dont la présence irait au-delà de la prestation de services.

Recommandations :

1. ***La Table ronde doit définir les expressions «e-démocratie» et «participation des citoyens» et établir le cadre de référence de ce projet d'ici le 1er mars 2002.***

2. ***SNB doit mettre en œuvre le cadre de référence et formuler des recommandations à propos du projet d'ici le 30 juin 2002.***

3. ***La province doit soutenir ce projet en créant une bourse favorisant la démocratie en ligne.***

GàG/GàE

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick se doit d'être un utilisateur modèle de la technologie d'échange électronique. À ce titre, il encouragera tous ses partenaires à adopter et à utiliser cette technologie.

Recommandations :

1. ***La Table ronde doit établir le cadre de référence du projet GàG/GàE d'ici le 1er mars 2002.***

2. ***SNB sera responsable des initiatives prises dans le cadre de ce projet ainsi que de leur mise en œuvre.***

e-santé

Tous les gouvernements se préoccupent de la prestation des soins de santé. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick souhaite créer un système unique de santé intégré, centré sur les patients et communautaire. Pour cela, les autorités régionales de la santé doivent fournir un système davantage intégré. L'usage de la technologie électronique dans la prestation des services de santé peut s'avérer cruciale, en particulier dans les zones rurales.

Recommandation :

1. ***La Table ronde organisera un forum sur l'e-santé afin de la définir et de recommander une approche unifiée.***

7.2 e-apprentissage

Adoption de la culture technologique

Le concept de cyberservice fait déjà partie intégrante des prestations offertes par le gouvernement à ses employés. Ce dernier confirmera son leadership en la matière en offrant des possibilités d'apprentissage en ligne aux fonctionnaires et, par le fait même, favorisera l'adoption de la culture technologique tout en aidant les entreprises d'apprentissage en ligne du Nouveau-Brunswick.

Recommandations :

1. ***Le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit revoir ses exigences en matière de formation et élaborer, d'ici juin 2002, une stratégie d'utilisation des produits et services d'apprentissage pour former en ligne les fonctionnaires néo-brunswickois.***

2. ***Entreprises Nouveau-Brunswick doit constamment chercher à établir et à maintenir un partenariat plus solide entre les secteurs privé, public et universitaire afin de créer des occasions d'affaires dans le domaine de l'apprentissage en ligne.***

3. ***Le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit élaborer, d'ici juin 2002, une stratégie permettant de créer un centre de formation virtuel qui répondra à tous ses besoins de formation. Ce centre sera basé sur le centre virtuel de leadership et de gestion et il contiendra le contenu pédagogique de tout l'apprentissage en ligne néo-brunswickois.***

4. ***Le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit lancer une campagne de sensibilisation pangouvernementale en vue de favoriser l'adoption et l'utilisation des technologies d'e-apprentissage et d'accélérer les mandats des ministères.***

Les entreprises du Nouveau-Brunswick

Jusqu'à maintenant, les entreprises néo-brunswickoises ont principalement utilisé le cybercommerce à des fins de productivité et de rentabilité. Elles doivent connaître l'existence des possibilités d'apprentissage en ligne dans la province et du rôle que cela peut jouer dans l'atteinte de leurs objectifs commerciaux.

Recommandation :

1. ***Entreprises Nouveau-Brunswick, dans le cadre du projet de déploiement du cybercommerce, doit élaborer un programme afin d'inciter les entreprises de la province à acheter du contenu de cyberapprentissage. Ce programme financera l'achat du contenu et les efforts de sensibilisation sur la rentabilité de l'apprentissage en ligne.***

Capacités d'apprentissage en ligne du Nouveau-Brunswick

Au cours des dernières années, le Nouveau-Brunswick a su se distinguer en développant une masse critique de capacités de cyberapprentissage : des entreprises de conception de didacticiels aux établissements traditionnels de formation et d'enseignement qui utilisent la technologie afin de dispenser leurs cours. Afin de continuer à renforcer cette présence, un soutien est nécessaire afin de consolider les structures existantes et notre position sur le marché.

Recommandation :

1. ***Le gouvernement, par le biais d'Entreprises Nouveau-Brunswick, doit lancer une initiative afin de créer un institut d'apprentissage en ligne qui servira les institutions publiques et privées. Cet institut aidera à la conception des cours, à la R-D en psychologie de l'enseignement, à la promotion de l'apprentissage en ligne et à son positionnement sur le marché, afin de s'assurer que le Nouveau-Brunswick maximise son potentiel de croissance. L'institut, entité distincte du gouvernement,***

possédera son propre conseil d'administration, formé de représentants de la communauté de l'e-apprentissage néo-brunswickoise. Un partenariat avec l'APECA et le CNR sera nécessaire.

M-12

Pour que le Nouveau-Brunswick puisse demeurer un leader du domaine numérique, il doit former ses jeunes le mieux possible. Ces derniers doivent non seulement acquérir des aptitudes et des connaissances, mais ils doivent aussi être conscients du fait que l'apprentissage peut se faire par différents moyens qu'ils continueront d'utiliser toute leur vie.

Recommandations :

1. ***Le premier ministre doit créer un groupe de travail M-12, formé d'enseignants et de représentants des secteurs privé, public et universitaire. Après évaluation, le groupe devra formuler des recommandations dans le but d'améliorer l'intégration de l'apprentissage en ligne dans les écoles, de moderniser les cours en fonction des besoins d'une société technologique et d'améliorer l'infrastructure actuelle (au niveau de l'accès et du savoir) en vue d'appliquer les changements. Un rapport initial devra être remis d'ici le 30 juin 2002.***

2. ***Le groupe de travail devra évaluer les modèles de pratiques utilisés avec succès à l'étranger pour moderniser les programmes M-12 en fonction des besoins d'une société technologique et s'en inspirer.***

Formation continue

Dans notre société moderne, il est presque impossible d'éviter la formation continue. Un nouvel appareil ménager, une nouvelle voiture ou un nouvel emploi : il faut constamment se mettre à jour. Les progrès technologiques sont en grande partie responsables de ce fait. L'informatisation des tâches quotidiennes demande de plus en plus de connaissances et cette tendance se maintiendra. L'apprentissage en ligne pourrait être le seul moyen pour bien des Néo-Brunswickois d'obtenir la formation dont ils ont besoin pour survivre dans un marché où les exigences en fait de qualifications changent continuellement. Étant donné ses nombreuses capacités de cyberapprentissage, le Nouveau-Brunswick est bien positionné pour tirer profit de la technologie afin d'offrir à ses citoyens une formation à la hauteur de leurs espérances.

Recommandation :

1. ***La Table ronde doit continuer d'étudier et de développer le concept d'apprentissage universel afin de permettre aux citoyens d'accéder à un apprentissage de qualité, pour le travail ou leur plaisir.***

La technologie au service de l'éducation postsecondaire

Le monde évolue très rapidement et nos établissements d'enseignement doivent constamment s'adapter afin de répondre aux besoins du marché du travail et de la société en général. Pour cette raison, nous devons adopter des mécanismes souples nous permettant d'offrir aux étudiants l'éducation la plus propice par rapport aux conditions du marché du travail.

Recommandations :

1. ***Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devra créer un groupe de travail dont le mandat sera de s'assurer que les établissements postsecondaires deviennent des chefs de file de l'apprentissage en ligne. Après évaluation, ce groupe de travail établira et favorisera les modèles de pratique pour la pédagogie et les cours en ligne, la création de contenu et la formation professionnelle des enseignants et des conseillers pédagogiques. Un rapport devra être remis d'ici le 30 juin 2002.***

2. ***Le gouvernement du Nouveau-Brunswick devra adopter une politique et des programmes de financement pour inciter les établissements postsecondaires à mettre en ligne leurs programmes de formation. Les collaborations seront encouragées tant pour le contenu que pour l'infrastructure.***

3. ***Entreprises Nouveau-Brunswick doit travailler en collaboration avec le secteur universitaire afin d'identifier les occasions de promotion du contenu d'apprentissage en ligne locales et internationales.***

7.3 e-commerce

e-commerce au Nouveau-Brunswick

L'économie numérique du XXI^{e} siècle obligera les entreprises néo-brunswickoises à utiliser les technologies électroniques pour leurs activités quotidiennes. Cette technologie est essentielle à la compétitivité à long terme de nos entreprises et à notre capacité d'exporter dans le reste du monde. L'accès au commerce électronique et sa compréhension favoriseront la croissance économique de toutes les régions et de tous les secteurs de l'économie. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick doit montrer l'exemple en devenant un modèle d'utilisation du commerce électronique.

Recommandations :

1. ***La province du Nouveau-Brunswick doit élaborer une stratégie de déploiement de l'approvisionnement en ligne d'ici mars 2002.***

2. ***Le ministère de l'Approvisionnement et des Services doit commencer à implanter l'approvisionnement en ligne en 2002.***

3. ***Que les ministères de l'Approvisionnement et des Services, et d'Entreprises Nouveau-Brunswick créent le concept qui permettra aux PME d'utiliser le cybermarché du gouvernement.***

4. ***Entreprises Nouveau-Brunswick doit immédiatement mettre en œuvre une stratégie favorisant le cybercommerce et comprenant des services de soutien, une «trousse d'outils» électroniques, une campagne de marketing dynamique et la participation de partenaires des secteurs privé et public.***

5. ***Le gouvernement doit étudier toutes les options de financement possibles pour soutenir le cybercommerce et l'innovation. Cette étude doit être faite en parallèle avec la révision de la politique fiscale proposée plus loin.***

7.4 e-infrastructure

Accès universel

Par le passé, le développement des réseaux de transport était essentiel à la croissance économique ou autre. Au Nouveau-Brunswick, les réseaux fluviaux de Saint John, de Restigouche et de Miramichi constituaient les systèmes de transport naturels permettant aux communautés de vivre et de prospérer. Le système ferroviaire a ensuite pris le flambeau, suivi de notre système routier moderne, qui continue de soutenir la croissance de nos industries traditionnelles et touristique. Cependant, pour nous assurer une croissance continue, nous devons doter nos régions d'un réseau à large bande. L'accès abordable à cette infrastructure sera la clé de la croissance économique de nos régions, tout comme le furent les systèmes fluviaux et ferroviaires par le passé.

Recommandations :

1. ***La province du Nouveau-Brunswick doit élaborer une stratégie de déploiement d'un réseau à large bande d'ici le 30 juin 2002.***

2. ***L'accès au réseau à large bande devra être abordable pour toutes les communautés de la province d'ici le 31 décembre 2003.***

Réglementation

La réglementation quant aux cyberactivités devra permettre de garantir la sécurité des opérations des utilisateurs d'Internet, quelle qu'en soit la nature. La réglementation, actuelle ou modifiée, doit absolument encourager l'utilisation d'Internet pour la prestation de services ou l'exploitation commerciale.

Recommandations :

1. ***La Table ronde doit continuer de chercher et de présenter des méthodes permettant d'augmenter la confiance des utilisateurs d'Internet quant à la sécurité des opérations.***

2. ***Le gouvernement doit immédiatement réviser la réglementation de chacun de ses organismes (ministères, organismes de service spécial, sociétés de la Couronne, corporations hospitalières et commissions scolaires) afin de s'assurer que les politiques, lois et règlements n'empêchent pas l'utilisation d'Internet pour l'acquisition de services et de renseignements. La révision et les modifications devront être effectuées d'ici le 30 juin 2003.***

Main-d'œuvre du Nouveau-Brunswick

Une main-d'œuvre apte à utiliser la technologie (scientifiques, ingénieurs et développeurs de logiciels, etc.) est importante pour notre croissance et notre productivité économiques. Nous devons pouvoir répondre aux exigences actuelles et prévoir les exigences à venir. Le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi a un rôle important à jouer dans ce sens.

Recommandations :

1. ***Le ministère de la Formation et du Développement de l'emploi doit créer et entretenir régulièrement des mécanismes d'étude de la main-d'œuvre afin de permettre aux secteurs privé, public et universitaire de mieux comprendre sa composition ainsi que les ressources potentielles issues des établissements d'enseignement. Ce processus doit être mis en place d'ici le 30 juin 2003.***

2. ***À l'aide des secteurs privé et universitaire, le ministère de la Formation et du développement de l'Emploi doit instaurer des initiatives sur la planification des ressources humaines, le recrutement et la conservation des effectifs et appuyer l'élaboration de plans d'action en matière de ressources humaines pour accroître les effectifs du secteur des technologies de l'information. Des mesures devront être prises d'ici le 30 avril 2002, et il faudra continuer d'en prendre par la suite, tant que cela sera nécessaire.***

Modèle d'innovation

L'innovation doit être un des piliers de l'avenir du Nouveau-Brunswick. Elle est la clé de la croissance économique et de la prestation de services par les secteurs privé et public. Cependant, l'innovation n'est pas spontanée, elle nécessite un milieu qui favorise, soutient et met en œuvre les nouvelles idées. Le gouvernement provincial a la tâche d'engendrer un tel milieu.

Recommandations :

1. ***Un bureau de recherche, d'innovation et de mise en œuvre se concentrant sur l'innovation électronique devra être créé par les secteurs privé et public d'ici le 30 septembre 2002.***

2. ***Des méthodes novatrices de financement de ce Bureau, y compris la création d'un Fonds de recherche du Nouveau-Brunswick, doivent être mises en pratique immédiatement par le Bureau de recherche, d'innovation et de mise en œuvre.***

3. ***Le gouvernement devra fournir aux universités et aux centres de recherche, au sein de son budget d'équipement, les fonds initiaux nécessaires à l'acquisition d'outils scientifiques et d'ingénierie de pointe, et chercher des méthodes de financement innovatrices afin d'établir un programme technologique mis à jour périodiquement. Les premiers versements devront se faire à partir du budget d'équipement de l'automne 2002.***

Climat d'investissement

L'innovation exige que l'innovateur ait un goût prononcé pour les choses nouvelles et onéreuses, mais qui ne sont pas nécessairement toujours aussi satisfaisantes qu'il l'aurait souhaité. Toutefois, sans les tentatives d'innovation, l'optimisation des produits, des services et de la productivité n'est pas possible. Les PME canadiennes sont loin derrière leurs homologues américaines pour ce qui est de l'adoption du commerce électronique. La peur du risque explique souvent pourquoi plusieurs hésitent à utiliser des méthodes et des technologies nouvelles. L'aspect financier est également un élément dissuasif. Le gouvernement peut jouer un rôle important en rendant l'utilisation d'Internet et des autres technologies plus abordable.

Recommandations :

1. ***Le gouvernement doit revoir sa politique fiscale quant à la recherche et à l'innovation et la modifier afin de favoriser le financement de techniques novatrices qui optimisent la productivité, notamment l'utilisation d'Internet et la création de centres d'innovation. Cette révision doit se concentrer sur les PME et les changements doivent être apportés au budget d'exploitation de 2003.***

2. ***Les PME doivent pouvoir s'associer aux universités et aux centres de recherche et d'innovation afin que ceux-ci puissent les aider dans la préparation de leurs demandes ainsi que dans la recherche et la mise en pratique des idées. Un modèle de partenariat doit être établi et appliqué par le bureau de recherche, d'innovation et de mise en œuvre au plus tard le 30 mars 2003.***

Annexe A – Liste des participants

Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation

Alistair G. MacDonald, coprésident
Premier vice-président, CGI Group Inc (Atlantique), Fredericton (N.-B.)

Christian Couturier, coprésident
Directeur, Institut de TI, Conseil national de recherches du Canada à Fredericton (N.-B.)

Elaine McKinnon, prés., e-commerce
Vice-présidente, Maritimes, Xwave
Saint John (N.-B.)

Annette Comeau, prés., e-apprentissage
D.g., Groupe de formation Nouveau-Brunswick Inc., Fredericton (N.-B.)

Neil Russon, président, e-infrastructure
Vice-président, Opérations – Atlantique, DMR Consultant Inc., Fredericton (N.-B.)

John D. McLaughlin, Ph.D., v.-p., Universités
Université du Nouveau- Brunswick, Fredericton (N.-B.)

Don Bélanger, directeur des ventes
Enseignes Imperial Signs, Edmundston (N.-B.)

Jean Nadeau, pdg
e-Com Inc., Moncton (N.-B.)

René Legacy, v.-p., Marketing et ventes
Caisses populaires acadiennes, Caraquet (N.-B.)

John Van Horne, président
JVH MarketDesign, Campbellton (N.-B.)

Jacques Paquin, pdg
Inukshuk Internet Inc., Montréal (Qc)

Brian Baxter, président
Oulton's College, Moncton (N.-B.)

Yves Gagnon, doyen par intérim
Faculté des études supérieures et de la recherche, Université de Moncton, Moncton (N.-B.)

Phil Lambert, premier v.-p., Emerging Business
LearnStream Inc., Fredericton (N.-B.)

Donald Whitty, pdg
Mosaic Technologies Corporation, Miramichi (N.-B.)

Don Moors, associé, conseils de gestion
PricewaterhouseCoopers LLP, Saint John (N.-B.)

Le bureau eNB.ca

Jacques Dubé, sous-ministre
Cecil Freeman, sous-ministre adjoint
Marc-Alain Mallet, directeur
Mona Kennedy, coordonnatrice, logistique

Annexe A – Liste des participants (suite)

Forums

Sous les auspices de la Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation, le bureau eNB.ca a organisé des forums afin d'élargir le processus de collecte de données entamé par la Table ronde et de faire participer un maximum d'intéressés.

Voici la liste des participants par forum :

e-apprentissage
Le 21 sept. 2001

Annette Comeau, NBTG Inc., présidente
Cecil Freeman, eNB.ca; Marc-Alain Mallet, eNB.ca; Marcel Lavoie, min. de l'Éducation (français); Debbie Good, min. de l'Éducation (anglais); P[r] John McLaughlin, Lansbridge University; Noreen Lobban, CCNB-Miramichi; Doug Stephen, CertifyOnline; Michael Lavigne, Crescent Studios; Anne Higgins, Dept. de Extension – UNB; Rory McGreal, Télé-Éducation NB; Bev Bramble, Learnstream; Don Lyon, Engage Interactive; Ken Anderson, SmartForce; Joanne Roy, UdeM – e-apprentissage; Jacques Paynter (facilitateur), AMEC.

e-gouvernement
Le 24 sept. 2001

Cecil Freeman, eNB.ca, président
Lori MacMullen, DSS; Mary Ogilvie, SNB; Chris MacPherson, Ville de Fredericton; Martin Ferguson, CGI/SNB; Ed LeBlanc, UNISYS; Rick Andrews, IBM; Kelly O'Brien, INNOVATIA; Paul Gour, Microsoft; John Warner, EDS; Jacques Paynter (facilitateur), AMEC.

e-commerce
Le 2 oct. 2001

Elaine McKinnon, Xwave, présidente
Cecil Freeman, eNB.ca; Brad Mitchell, CanSupply.com; John Warner, EDS; Linda Bulmer, DMR; Dave Grebenc, NBTel; Shelley Rinehart, UNBSJ; Mike McIntosh, min. d'Entreprises NB; Chris Frenette, IThink Interactive; Dwight Wilson, Énergie NB; Jean-Pierre Morneault, Enseignes Imperial Signs; Jacques Paynter (facilitateur), AMEC.

e-infrastructure
Le 3 oct. 2001

Neil Russon, DMR, président
Cecil Freeman, eNB.ca; Conrad Melanson, eHub; Murray Simard, DRAMIS; Gilles Volpé, NBTel; Maurice Gallant, Ville de Fredericton; Greg Sprague, UNB; Danny Keizer, Approvisionnement et Services; Gary Wood, Connect NB Branché; Don Fitzgerald, Brun*Net*; Mohamed El-Bayoumi, MPHEC; Gils Bourgoin, Group Télécom; Jacques Paynter (facilitateur), AMEC.

ANNEXE B – Résultats des forums

1. e-gouvernement
2. e-apprentissage
3. e-commerce
4. e-infrastructure

Le tableau suivant présente un résumé des mesures dont il a été question au cours des quatre forums. Ces mesures répondent aux problèmes et aux contraintes d'implantation de la stratégie eNB. Elles ont été regroupées par sujet afin que les recommandations qui se recoupent soient classées ensemble.

Ces énoncés ont été utilisés dans l'élaboration des mesures découlant des énoncés de leadership de ce rapport. La dernière colonne – forum réf.-X – se rapporte à des recommandations semblables figurant dans les comptes rendus des forums.

Nous avons utilisé les abréviations suivantes :

APECA	- Agence de promotion économique du Canada atlantique
e-dém	- e-démocratie ou Démocratie électronique
ENB	- Entreprises Nouveau-Brunswick
GàE	- Gouvernement à entreprise
GàG	- Gouvernement à gouvernement
GEL	- Gouvernement en ligne
GNB	- Gouvernement du Nouveau-Brunswick
MAS	- Ministère de l'Approvisionnement et des Services
PME	- Petites et moyennes entreprises
PSE	- Prestation de services électroniques
SNB	- Services Nouveau-Brunswick

		Mesure à prendre	Type de mesure	Réalisations attendues	Recom. imméd.	Forum réf.-X
1	PSE	Encourager les ministères à offrir des services électroniques, à moindre coût, quelles que soient leurs limites administratives.	1. Formuler des recommandations sur le type de politique permettant d'obtenir un tel résultat.	Politique Objectifs Guide de migration	X	13, 15, 96, 101
1.1	PSE	Établir une structure de leadership et de gouvernement pour diriger la migration.				
1.11	PSE	Identifier les meilleurs candidats pour favoriser le changement.				
1.12	PSE	Nommer un responsable du e-gouvernement pour élaborer une stratégie et l'exécuter.				
1.13	PSE	Évaluer les répercussions économiques et sociales de eNB.ca.				
1.14	PSE	S'assurer de l'uniformité de l'approche des différents ministères.				
1.15	PSE	GNB doit donner l'exemple pour l'utilisation de ses services et ses outils.				
1.16	PSE	Créer un cybermarché gouvernemental.				
1.2	PSE	S'appuyer sur SNB et lui servir de levier.				
2	PSE	Accès facile et abordable aux services électroniques, quels que soient l'endroit et le moment.	2. Définir la demande cible, les types de véhicules d'accès disponibles, les mécanismes d'accès préférés, les coûts projetés et les stratégies de rentabilité.	Définir le cadre de référence de l'accès universel	X	
3	PSE	Nécessité d'une convivialité maximale pour les utilisateurs des services en ligne.	3. Doit faire partie du mandat de SNB : évaluation de l'interface actuelle et formulation de recommandations à SNB.			
3.1	PSE	Créer une image de marque numérique pour le gouvernement afin d'avoir une présentation et un aspect général communs.				46
3.2	PSE	Un portail avec gestion centralisée et surveillance du contenu.				123
4	PSE	Convaincre les utilisateurs actuels et éventuels que les données et les opérations resteront confidentielles et sécuritaires.	4. Étude de la sécurité des opérations et formulation de recommandations dans le cadre de eNB et de l'accès universel.	Définir le cadre de référence	X	3, 4, 5, 7, 8, 99, 103, 104
4.1	PSE	Évaluer les répercussions juridiques et légales d'un GEL et élaborer un plan sur les modifications à apporter au cadre législatif.				
4.2	PSE	Identifier/former/recruter les experts juridiques pour soutenir les initiatives				

		Mesure à prendre	Type de mesure	Réalisations attendues	Recom. imméd.	Forum réf.-X
		de eNB.				
4.3	PSE	Nommer un agent de protection de la vie privée.				
4.4	PSE	Clarifier le rôle de l'agent de protection de la vie privée du MAS.				
5	PSE	Mise à jour continue des mécanismes de PSE du N.-B. pour répondre aux besoins identifiés plus haut et demeurer un leader du domaine.	5. S'assurer que le mandat de SNB englobe cet aspect – évaluer l'interface actuelle et formuler des recommandations à SNB – et s'assurer que celui-ci soutient les occasions de démocratie en ligne.	Révision de la vision		10, 11, 12
5.1	PSE	Utiliser le GEL comme catalyseur pour la création de regroupements d'affaires liés à la PSE.				16,17,18, 19,20,21, 22,25,75, 76,77,95, 98
5.2	PSE	Faciliter les partenariats en rendant le gouvernement plus accessible.				
6	e-dém	Formuler une définition claire de la portée et de la nature des échanges électroniques avec les citoyens.	6. Faire une étude stratégique pour explorer les limites de la démocratie en ligne, ses applications potentielles pour le N.-B., les avantages éventuels, les défis, les stratégies de transition et les coûts.	Établir le cadre de référence de la démocratie en ligne	X	
7	e-dém	Inciter les citoyens à participer activement aux échanges électroniques.	7. Faire une étude stratégique afin d'explorer les limites de la démocratie en ligne, ses applications potentielles pour le N.-B., les avantages éventuels, les défis, les stratégies de transition et les dépenses.	Élaborer des termes de démocratie en ligne	X	
7.1	e-dém	Favoriser la participation des citoyens dans le cadre de la stratégie de portail du gouvernement.				
8	e-dém	Nécessité de fonds de R-D.	8. Définir le cadre de référence de l'étude, l'approche, les délais et coûts de la démocratie en ligne et formuler des recommandations quant au financement et au rôle du gouvernement.	Créer le cadre de référence de la démocratie en ligne	X	
9	e-dém	Le gouvernement doit s'engager à explorer les limites et les avantages éventuels des échanges électroniques.	9. Définir le cadre de référence de l'étude, l'approche, les délais et les dépenses de la démocratie en ligne et formuler des recommandations quant au financement et au rôle du gouvernement.	Créer le cadre de référence de la démocratie en ligne	X	

		Mesure à prendre	Type de mesure	Réalisations attendues	Recom. Imméd.	Forum réf.-X
10	GàG	Le gouvernement doit se doter d'une architecture d'échange afin de définir le cadre d'utilisation de la technologie pour améliorer ses pratiques commerciales avec les autres gouvernements et les entreprises.	10. Élaborer une architecture GàG/GàE, établir les priorités quant aux bénéfices et aux investissements, définir les approches et les stratégies de transition, évaluer les coûts et formuler des recommandations.	Créer le cadre de référence de l'architecture GàG/GàE	X	
10.1	GàG	Créer et mettre en œuvre un système de gestion du savoir du GNB				
11	GàG	Inciter les autres gouvernements, les entreprises et les organismes gouvernementaux à faire des affaires par voie électronique.	11. Élaborer une architecture GàG/GàE, établir les priorités quant aux bénéfices et aux investissements, définir les approches et les stratégies de transition, évaluer les coûts et formuler des recommandations.	Créer le cadre de référence de l'architecture GàG/GàE	X	49
11.1	GàG	Mettre en œuvre un processus complet d'approvisionnement en ligne et épauler les fournisseurs en ligne.				
11.2	GàG	Identifier la voie permettant aux entreprises et aux gouvernements de faire affaires avec le N.-B.				
11.3	GàG	Créer des incubateurs d'entreprises centrées sur les services gouvernementaux.				83
12	GàG	Sécuriser et stabiliser les échanges.	12. Étudier la sécurité des opérations et formuler des recommandations dans le cadre de eNB et de l'accès universel.	Créer le cadre de référence de l'étude des aspects sécuritaires de l'accès universel	X	97
12.1	GàG	Favoriser l'utilisation de moyens d'authentification pour les services électroniques gouvernementaux et pour les utilisateurs de ces services.				
13	GàG	Nécessité d'un média d'échange rentable.	13. Étudier la demande cible, les types de véhicules d'accès disponibles, les mécanismes d'accès préférés, les coûts projetés et les stratégies de rentabilité.	Créer le cadre de référence de l'étude sur l'accès universel	X	
14	eNB	Nécessité d'une campagne de sensibilisation générale.	14. Mettre sur pied une campagne de sensibilisation à eNB.	Plan		121,122
14.1	eNB	Campagne NB branché.				
14.2	eNB	S'appuyer sur les activités de promotion externes actuelles (ENB)				
14.3	eNB	Quelles sont les entreprises locales et quels sont leurs moyens?				
14.4	eNB	Trouver et souligner les succès.				63

		Mesure à prendre	Type de mesure	Réalisations attendues	Recom. imméd.	Forum rét.-X
14.5	eNB	Favoriser la formation continue et l'utilisation de l'apprentissage en ligne comme outil.				
14.6	eNB	Utiliser l'apprentissage en ligne afin de soutenir l'aptitude à l'emploi.				
14.7	M-12	Offrir des cours de commerce électronique à l'école publique.				
15	M-12	Évaluer les besoins d'un programme de M-12 efficace pour une société modernes axée sur les technologies.	15. Définir la situation actuelle et les besoins d'une société moderne axée sur les technologies pour ses diplômés de M-12, créer un groupe de travail pour évaluer les modèles de pratiques en fait de M-12, établir un modèle de M-12, identifier les stratégies de transition, faire une analyse coûts/bénéfices et formuler des recommandations.	Définir le cadre de référence du groupe de travail M-12	X	33, 80
15.1	M-12	Évaluer les exigences quant aux aptitudes de communication, de lecture et d'écriture et y répondre.				
16	M-12	Évaluer les modèles de pratiques en fait de cours de M-12 et revoir les programmes de M-12 afin de répondre aux besoins d'une société axée sur les technologies.	16. Définir la situation actuelle et les besoins d'une société axée sur les technologies pour ses diplômés de M-12, créer un groupe de travail pour évaluer les modèles pratiques en fait de M-12, établir un modèle de M-12, identifier les stratégies de transition, faire une analyse coûts/bénéfices et formuler des recommandations.	Définir le cadre de référence de M-12	X	
17	M-12	Former et éduquer les professeurs afin qu'ils sachent utiliser la technologie et qu'ils l'utilisent comme outil d'enseignement; s'assurer qu'ils deviennent de fervents utilisateurs.	17. Définir la situation actuelle et les besoins d'une société axée sur les technologies pour ses diplômés de M-12, créer un groupe de travail pour évaluer les modèles pratiques en fait de M-12, établir un modèle de M-12, identifier les stratégies de transition, faire une analyse coûts/bénéfices et formuler des recommandations.	Définir le cadre de référence de M-12	X	25

		Mesure à prendre	Type de mesure	Réalisations attendues	Recom. imméd.	Forum réf.-X
18	M-12	Nécessité d'une stratégie de transition afin de passer d'un programme M-12 traditionnel à un programme axé sur les technologies.	18. Définir la situation actuelle et les besoins d'une société axée sur les technologies pour ses diplômés de M-12, créer un groupe de travail pour évaluer les modèles pratiques en fait de M-12, établir un modèle de M-12, identifier les stratégies de transition, faire une analyse coûts/bénéfices et formuler des recommandations.	Définir le cadre de référence de M-12	X	40
19	post	Inciter les établissements à offrir leurs programmes par voie électronique.	19. Créer un groupe de travail sur la technologie du N.-B. dans l'éducation postsecondaire en vue de formuler des recommandations à ce sujet.	Définir le cadre de référence du groupe de travail		
19.1	post	Faciliter le transfert des crédits et des qualifications entre organismes.				
20	post	Inciter les institutions à élaborer le contenu des programmes en ligne.	20. Défini dans les tâches du groupe de travail.			31
21	post	L'apprentissage en ligne doit être abordable et facilement accessible.	21. Faire une étude afin d'établir un mécanisme d'accès.	Définir le cadre de référence de l'étude sur l'accès universel	X	29, 44
22	Formation	Nécessité de l'accès à un contenu pertinent pour appuyer la formation du personnel.	22. Faire une évaluation.	Étudier le cadre de référence		
23	Formation	Inciter les entreprises et le gouvernement à favoriser l'apprentissage en ligne plutôt que l'approche traditionnelle.	23. Faire des recommandations sur les moyens et les méthodes.	Politique		26, 27, 48
23.1	Formation	Encourager le développement personnel en offrant des récompenses concrètes, des avantages fiscaux, accumulation de droits et des passeports de formation.				32
23.2	Formation	GNB utilisateur modèle : analyser les besoins de formation et combler les lacunes de l'apprentissage en ligne; nécessité pour les ministères d'allouer un % minimum de leur budget de formation aux canaux de cyberapprentissage.				103
23.3	Formation	Collaborer avec les secteurs privé et universitaire pour favoriser le partenariat.				

		Mesure à prendre	Type de mesure	Réalisations attendues	Recom. imméd.	Forum réf.-X
23.4	Formation	Soutenir l'ensemble des entreprises de cyberapprentissage; se concentrer sur la totalité des spécialistes dans les entreprises.				
23.5	Formation	Renforcer les avantages actuels du N.-B. : coûts de la main-d'œuvre, travailleurs qualifiés/bilingues, infrastructure de pointe, etc.				54
24	Formation	L'apprentissage en ligne doit être abordable et facilement accessible.	24. Étudier les moyens et les méthodes disponibles.	Définir le cadre de référence de l'étude sur l'accès universel	X	
25	e-appren.	Définir les occasions d'utilisation d'outils de cyberapprentissage.	25. Faire une évaluation.	Étude		
25.1	e-appren.	Utiliser Internet pour partager les ressources d'enseignement et former des spécialistes virtuels au N.-B.				
26	e-appren.	Déterminer les secteurs de profits élevés et rapides où les outils de cyberapprentissage peuvent servir.	26. Déterminer les outils disponibles.	Étude		
27	e-appren.	Nécessité d'une stratégie pour atteindre les objectifs mentionnés plus haut.	27. Faire des recommandations quant à la stratégie pour maximiser l'effet des efforts actuels.	Politique Stratégie		30, 53, 54
27.1	e-appren.	Répertorier, comprendre, favoriser, coordonner et soutenir les activités et les mandats des groupes existants (ENB, TéléÉducation, Groupe de formation NB Inc., Connect NB Branché, volet e-apprentissage du ministère de l'Éducation, Réseau d'enseignement à distance, etc.).				51
27.2	e-appren.	Créer un regroupement de l'industrie de l'apprentissage en ligne axée sur le développement et la valeur, centrée sur le marketing externe en investissant dans les occasions intéressantes. SmartForce a pris les devants en établissant un mandat en vue de la création d'un regroupement d'apprentissage en ligne du N.-B.				37
27.3	e-appren.	S'appuyer sur les activités actuelles et les soutenir – centre de commerce électronique, ITI du CNRC, TéléCampus, etc.).				

		Mesure à prendre	Type de mesure	Réalisations attendues	Recom. imméd.	Forum réf.-X
27.4	e-appren.	Soutenir les mesures du Comité des RH en TI.				
28	e-comm.	Nécessité d'une stratégie qui inciterait les entreprises traditionnelles à utiliser la technologie et à innover afin d'optimiser leurs affaires.	28. Nécessité d'une stratégie favorisant le commerce électronique.	Politique, programme		55, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 67, 68, 70, 71, 74, 78, 82, 86, 107
28.1	e-comm.	Optimiser les ressources des citoyens (centre de commerce électronique, centres d'accès communautaire et NBTel).				
28.2	e-comm.	Mettre en place un groupe d'experts du commerce électronique itinérant pour venir en aide aux petites entreprises moyennant des honoraires.				
28.3	e-comm.	Faciliter la rédaction des plans d'affaires et la compréhension de leur incidence sur le RCI.				
28.4	e-comm.	e-g. nº 24 Créer des incubateurs d'entreprises qui se centrent sur les services gouvernementaux en ligne.				
28.5	e-comm.	e-a. nº 35 Faciliter l'organisation de cyberéchanges, d'ateliers, de bavardoirs et de forums et en augmenter la fréquence, dans toute la province.				
29	e-comm.	Nécessité d'accès à du matériel, des logiciels et de la formation abordables.	29. Accès au matériel et aux logiciels au N.-B.	Définir le cadre de référence de l'étude sur l'accès universel		56, 66, 69
29.1	e-comm.	Financer les zones rurales, si nécessaire.				112
30	e-comm.	Les entreprises de tous types et de toutes tailles doivent pouvoir accéder au cybermarché de façon abordable.	30. Élaboration d'un programme d'approvisionnement électronique.	Définir le cadre de référence de l'étude sur l'accès universel Stratégie Programme		72, 73
30.1	e-comm.	Nécessité de solutions clés en main pour les PME et d'accès à des outils et solutions à distance.				
31	Accès et utilisation	Mise en application stratégique de la connexion à large bande, qui doit être disponible sur demande et abordable.	31. Étudier les options, les coûts et les recommandations.	Définir le cadre de référence de l'étude sur l'accès universel	X	81, 89, 91, 106, 109, 110, 117, 118

		Mesure à prendre	Type de mesure	Réalisations attendues	Recom. imméd.	Forum réf.-X
32	Accès et utilisation	Le matériel et les logiciels devraient être abordables.	32. Options d'accès.	Définir le cadre de référence de l'étude sur l'accès universel	X	87, 102, 112, 113, 115, 116, 119
33	Accès et utilisation	Nécessité d'accès internet sécuritaire.	33. Options d'accès en fonction de la stratégie de réseau à large bande.	Définir le cadre de référence de l'étude sur l'accès universel	X	108, 120, 124
34	Accès et utilisation	Nécessité de modifications aux lois actuelles.	34. Voir le point 4.			3, 4, 5, 6, 7, 8
35	Accès et utilisation	Nécessité d'une plus grande intégration des trois gouvernements dans le processus de réglementation.	35. Voir le point 4.			105, 126, 127, 128, 130, 131
36	e-comm.	Nécessité de mécanismes d'étude précis de la main-d'œuvre.	36. Voir le point 23.			92, 94, 124, 132, 134, 135
36.1	e-comm.	Favoriser l'embauche des Néo-Brunswickois.				
37	e-comm.	Nécessité d'établissements d'enseignement postsecondaire progressifs et à la fine pointe de la technologie.	37. Définir les mesures à prendre.	Politique		133
38	e-comm.	Reconnaître que l'innovation implique des investissements continus et conséquents publics et privés dans la recherche universitaire.	38. Analyser toutes les options possibles.	Politique		
39	e-comm.	Favoriser les occasions actuelles et à venir au Nouveau-Brunswick.	39.			45, 50, 93
40	e-comm.	Encourager les politiques qui favorisent au niveau fiscal la recherche-développement.	40. Analyser la situation actuelle.	Politique Cadre de référence		85
41	e-comm.	Fonctionner selon les principes de la politique sur l'innovation : compétitivité, excellence et distinction.	41. Définition et accès			
42	e-comm.	Utiliser le GEL comme catalyseur pour la création de regroupements d'affaires liés à la PSE.	42. Évaluer les possibilités.	Politique Cadre de référence		
42.1	e-comm.	Les secteurs privé et public doivent établir un programme conjoint et des principes de collaboration.				
42.2	e-comm.	Créer des incubateurs d'entreprises focalisées sur les services gouvernementaux en ligne.				
42.3	e-comm.	Utiliser le GNB comme client de départ puis envisager les possibilités d'exportation.				

		Mesure à prendre	Type de mesure	Réalisations attendues	Recom. imméd.	Forum réf.-X
43	e-comm.	Nécessité de faire connaître les différentes sources d'investissement.	43. Voir le point 14.			84
44	e-comm.	Nécessité de mesures incitatives précises pour que les citoyens se connectent et aient recours au cybercommerce.	44. Créer des programmes pour en favoriser l'utilisation.	Politique Programme		102
44	e-comm.	Le gouvernement doit soutenir encore plus les secteurs privé et universitaire dans leurs efforts de R-D et d'innovation.	Élaborer un programme d'innovation et de R-D.	Politique		
44.1	e-comm.	Étudier le concept de pépinière d'entreprises pour l'innovation et l'appliquer si possible.				
45	e-comm.	Augmenter les possibilités de financement des PME.	45. Évaluer les options de financement et faire des recommandations.	Cadre de référence		
45.1	e-comm.	Les banques doivent changer leur politique afin de valoriser et financer la propriété intellectuelle.				
45.2	e-comm.	Appuyer et compléter les initiatives telles que le FIA et l'APECA, mais en élargir le cadre pour en faire profiter les PME.				
45.3	e-comm.	Créer des mesures pour favoriser les fonds d'investissement des travailleurs et attirer le capital de risque au N.-B.				
		Les points suivants proviennent de la liste de mesures des forums :				
46		e-a. nº 41 Comparer le pouvoir d'achat, les taxes, les avantages socioéconomiques, la qualité de vie, etc. pour les négociations salariales.	Accéder et compiler.			
47		e-a. nº 43 Les établissements d'enseignement devraient créer des programmes répondant aux besoins du secteur privé.	Orientation stratégique	Politique		
48		e-a. nº 100 Fixer des délais (par ex., l'Ontario sera en ligne en 2003, le Fédéral sera en ligne en 2004).	48. Accéder et recommander.	Politique		
49		e-a. nº 114 Créer et mettre en pratique des mécanismes pour que les fournisseurs prennent la même voie.	49. Voir les points portant sur l'accès universel.			111

		Mesure à prendre	Type de mesure	Réalisations attendues	Recom. imméd.	Forum réf.-X
50		e-a. nº 123 Créer un contenu de qualité qui attire plus d'utilisateurs, répond directement à leurs besoins et à ceux de leur communauté et est facile à comprendre.	50. Évaluer le contenu disponible et les méthodes d'expansion.	Politique Cadre de référence		
51		e-a. nº 125 Synchroniser les efforts de partenariat pour partager les occasions qui se présentent.	51. Accès	Politique		

ANNEXE C – Stratégie eNB

Vision
Le Nouveau-Brunswick est en voie de devenir un leader mondial dans l'économie numérique du XXI^{e} siècle.

But
Le projet eNB offrira de nombreuses possibilités à tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises. Cette initiative leur permettra de participer et de prospérer dans l'économie du XXI^{e} siècle et de profiter de la révolution électronique grâce aux efforts concertés du secteur privé, du gouvernement et du secteur universitaire.

Objectifs
1. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action coordonné en consultation avec les secteurs public, privé et universitaire afin de permettre au Nouveau-Brunswick de tirer pleinement profit de la nouvelle économie.
2. Accroître la richesse et les possibilités de création d'emplois au Nouveau-Brunswick.
3. Optimiser la qualité et l'efficacité de la prestation des services publics.
4. Optimiser les avantages de l'apprentissage en ligne dans le système d'éducation.

Éléments clés
- Table ronde du premier ministre sur eNB et l'innovation
- Bureau de coordination d'eNB
- Plan d'action d'eNB